Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 75 (1996)

Artikel: La crise monétaire et les batz de Neuchâtel sous les Orléans-Longueville aux XVIe et XVIIe siècles

Autor: Froidevaux, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-175520

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHARLES FROIDEVAUX

LA CRISE MONÉTAIRE ET LES BATZ DE NEUCHÂTEL SOUS LES ORLÉANS-LONGUEVILLE AUX XVIe ET XVIIe SIÈCLES[1]

La famille des Orléans-Longueville et le comté de Neuchâtel

C'est par le mariage en 1504 de Jeanne de Hochberg, unique héritière des comtes de Neuchâtel, avec Louis d'Orléans-Longueville que commence le règne des ducs d'Orléans-Longueville sur le comté de Neuchâtel, qui durera jusqu'en 1707. Le comté passera ensuite aux rois de Prusse.

Les Orléans-Longueville font partie des Grands de France, car ils descendent de Dunois, fils naturel de Louis d'Orléans, lui-même fils de Charles V et frère de Charles VI.

L'histoire monétaire de Neuchâtel sous les Orléans-Longueville débute en 1589, lorsque Marie de Bourbon décide la réouverture de l'atelier monétaire. Elle administre le comté pendant la minorité de son fils Henri I d'Orléans-Longueville (1573–1595). En 1595, à la mort de Henri I, elle sera encore tutrice de son petit-fils Henri II (1595–1663) né 2 jours avant. Après son décès en 1601, c'est la veuve de Henri I, Catherine de Gonzague, qui lui succède comme tutrice de Henri II.

On sait peu de choses sur Henri I de Longueville (1573–1595), sinon qu'il mourut en 1595 «des suites d'un coup de mousquet lors de la salve d'honneur qu'on lui fit à son entrée en armes dans la ville de Doullens».[2]

[1] Cet article n'aurait jamais pu être écrit sans le concours de nombreuses personnes qui m'ont fait bénéficier de leur savoir, de leurs relations, notes, archives et fichiers, ainsi que de leurs collections et de leurs photos: Madame Tatjana Slepova, conservatrice au Cabinet de numismatique du Musée national de l'Ermitage, Messieurs Michel Amandry, Michel Dhénin et Michel Popov, directeur et conservateurs au Cabinet des médailles de la Bibliothèque Nationale de France, Mesdames Denise de Rougemont et Marguerite Spoerri, ancienne et actuelle conservatrices du Musée d'Art et d'Hisoire de la ville de Neuchâtel, Messieurs Ruedi Kunzmann, Jean-Pierre Plancherel et Edwin Tobler, Monsieur le Prof. Hans Ulrich Geiger, Madame Hortensia von Roten, conservatrice du cabinet de numismatique du Musée National Suisse, Monsieur Balázs Kapossy, conservateur du cabinet de numismatique du Historisches Museum Bern, Madame Silvia Hurter et Monsieur Heiner Stotz de Leu Numismatik AG, Monsieur Benedikt Zäch, conservateur du cabinet de numismatique de la ville de Winterthur, Madame Anne Geiser, conservatrice du Cabinet des médailles cantonal de Lausanne, ainsi que Monsieur Matteo Campagnolo, conservateur du Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Genève. Une liste des auteurs cités figure à l'annexe 3.

[2] R. Scheurer, p. 23.

Henri II de Longueville (1595–1663) est plus célèbre. Contrairement à une image de barbon que de fausses mémoires d'un homme politique neuchâtelois ont tenté de lui donner, il fut un grand personnage.[3] Il participa à tous les complots, contre Concini en 1614 (il s'enfuit de la cour, affaire du voyage de Louis XIII en Bretagne),[4] contre Luynes (soulèvement de 1620)[5] et contre Richelieu en 1626 (complot de Chalais).[6] Pardonné par Louis XIII après le complot de Chalais, il se distingue pendant la guerre de Trente Ans dans les campagnes d'Allemagne et d'Italie. En 1638, on le trouve aux frontières de la Bourgogne à la tête d'un des 6 corps de l'armée française.[7] En 1639, à Turin, il délivre Chrétienne, la sœur de Louis XIII.[8]

En 1643, il est nommé à la tête de la délégation française pour négocier le traité de Westphalie. Ces négociations durent 5 ans. C'est à l'occasion de la signature de ce traité que le comté de Neuchâtel est élevé au rang de principauté et que Henri II de Longueville peut s'intituler officiellement prince de Neuchâtel, titre qu'il avait déjà tenté plusieurs fois de s'arroger.[9] Il épouse en deuxième noce la belle Anne-Geneviève de Bourbon, sœur de Condé, qui le pousse à participer à la Fronde, ce qui lui vaudra un emprisonnement en 1650.

Sa deuxième femme, ainsi que ses enfants Charles-Paris d'Orléans-Longueville et Marie de Nemours, lui succèderont comme princes de Neuchâtel.

Pendant ce temps, l'édit de Nantes est promulgé en 1598, la peste sévit à Bâle en 1610 et se répand dans toute la Suisse, y compris à Neuchâtel.[10] La guerre de trente ans débute en 1618 et la récession s'installe en 1630. Le comté de Neuchâtel compte une vingtaine de milliers d'habitants.

Pendant la période qui nous intéresse (1589–1650), Henri I et Henri II de Longueville ont fait frapper à Neuchâtel des pistoles, des écus, des testons, des pièces de 10 kreuzers, des batz, des demi-batz, des kreuzers, des demi-kreuzers et probablement des demi-testons et des quart-de-kreuzers.

Ce sont les batz qui nous intéressent dans le cadre de cet article. Encore aujourd'hui, malgré la démonétarisation, le mot batz a un effet émotionnel sur les Suisses âgés de plus de quarante ans car il leur rappelle de bons souvenirs. Dans leur enfance, ils achetaient un «petit pain» avec un «batz», alors que les batz avaient disparu depuis la réforme fédérale de 1851. Comme beaucoup de Français qui calculent encore en anciens francs, ils savent penser en batz. A Neuchâtel, on produit dans les bonnes confiseries aujourd'hui encore des «batz» en chocolat.

[3] Voir à ce sujet L.-E. Roulet, pp. 3–17.
[4] P. Chevalier, pp. 81–84.
[5] P. Chevalier, pp. 219–223.
[6] P. Chevalier, pp. 306–311.
[7] P. Chevalier, p. 561.
[8] Ph. Erlanger, pp. 565–567.
[9] Pour plus de détails, voir Ch. Froidevaux, Types de kreuzers..., pp. 65–84.
[10] Ph. Henry, p. 143.

Au début du 17e siècle, le pouvoir d'achat du batz était beaucoup plus élevé. A Berne, une livre de beurre coûte un batz et demi en 1618; avec 2 batz et demi, on s'offre un litre de vin de Neuchâtel en 1622; la livre de viande de bœuf vaut 3.5 kreuzers (1 batz vaut 4 kreuzers) en 1629.[11]

La situation monétaire et l'inflation

Pour financer l'accroissement du volume des échanges, les cantons suisses doivent augmenter la masse monétaire en circulation qui, à l'époque, se compose encore essentiellement de monnaie «sonnante et trébuchante».

La pénurie d'argent

La Suisse ne possède pas de mines d'argent. Elle n'a pas accès aux métaux précieux d'Amérique[12] et souffre de la politique protectionniste de certains pays qui interdisent l'exportation d'argent sous forme de matière première.[13]

Comme la demande augmente et que l'offre n'arrive pas à suivre, le prix de l'argent augmente.

Bürki nous apprend que le prix de l'argent passe à Berne de 9 à 15 batz le lot (on parle à l'époque de «lot de fin», voir annexe 1 pour les définitions) de 1530 à 1610, puis à 16 batz en 1618.[14] Selon Wavre et Demole, le lot vaut 12 batz en 1593.[15] C. Martin nous apprend que le prix du marc de fin est de 288 batz en 1653, ce qui équivaut à 18 batz le lot.[16]

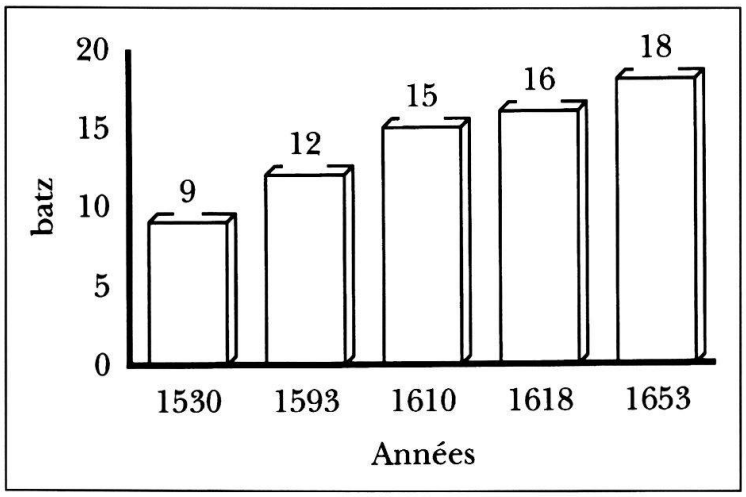

Fig. 1: Prix de l'argent en batz au lot (1530–1653)

[11] F. Bürki, pp. 164–166.
[12] F. Spooner, pp. 21 et 22.
[13] N. Morard, p. 78.
[14] F. Bürki, p. 20 et 22.
[15] W. Wavre, E. Demole, La restauration de l'atelier..., p. 47.
[16] C. Martin, p. 94.

Le lot de fin a donc augmenté de 33% entre 1530 et 1593 et de 33% entre 1593 et 1618 *(fig. 1)*.

Pour les maîtres de Monnaie et les gouvernements, le revenu de la frappe des monnaies devient déficitaire, car inférieur au prix de revient (coût de fabrication et prix de la matière première).[17]

Pour éviter ces pertes, ils ont naturellement tendance à diminuer la quantité d'argent dans la monnaie, ce qu'ils peuvent faire de deux manières différentes:

- Diminuer le poids des monnaies.[18] Cette méthode est visible pour le «consommateur».
- Diminuer la quantité d'argent dans l'alliage des monnaies, donc diminuer le titre. On dit à l'époque que l'on diminue la teneur de fin, et que la pièce devient de bas aloi, par opposition au bon aloi. L'abaissement du titre est difficile à détecter pour les non-initiés, même si l'augmentation de la teneur de cuivre modifie la couleur de la monnaie.

La dégradation du batz

En réalité, il font les deux. Ils diminuent le poids tout en abaissant le titre.

Pour avoir une vue réaliste de la valeur intrinsèque des monnaies, il faut donc calculer la quantité d'argent pur contenue dans la monnaie (on parle du «poids de fin»).

Avec le système décimal actuel, ce calcul est facile puisque le poids est indiqué en grammes et que le titre est indiqué en pour-milles. Il suffit donc de multiplier le poids par le titre pour obtenir le poids de fin. A l'époque, le système des poids et mesures était beaucoup plus compliqué...(voir annexe 1).

Le graphique *(fig. 2)* montre l'évolution du poids des batz et de la quantité de fin qu'ils contiennent entre 1550 et 1650.

Pour disposer de données en quantité suffisante, nous avons utilisé les sources de plusieurs régions liées par des accords monétaires,[19] à savoir Berne et Fribourg (chiffres confondus car ils sont liés par un accord monétaire depuis 1560),[20] Genève et Neuchâtel.[21]

Le système complexe des poids et alliages de l'époque ainsi que la manière dont les chiffres publiés par Demole pour Genève,[22] Morard[23] ou C. Martin pour Berne

[17] Demole, Wavre, Montandon (DWM en abrégé), p. 299, C42.

[18] C. Martin, p. 305, C 63.

[19] Les tentatives d'unification de la monnaie datent du 16e siècle en Suisse, mais il faudra attendre presque 300 ans pour qu'une monnaie unique soit instaurée à l'occasion de la constitution de 1848. Les arguments pour ou contre étaient à l'époque très semblables à ceux qu'on entend aujourd'hui concernant la création d'une monnaie unique européennne.

[20] Morard, pp. 74–75.

[21] Neuchâtel est liée à Berne, Fribourg et Soleure par un accord monétaire depuis la réouverture de son atelier en 1588. Certains de ces accords s'étendent à Genève.

[22] E. Demole, Histoire monétaire de Genève, tableau pp. 131–132.

[23] N. Morard, tableau p. 84, reproduit à la *fig. 31,* annexe 1.

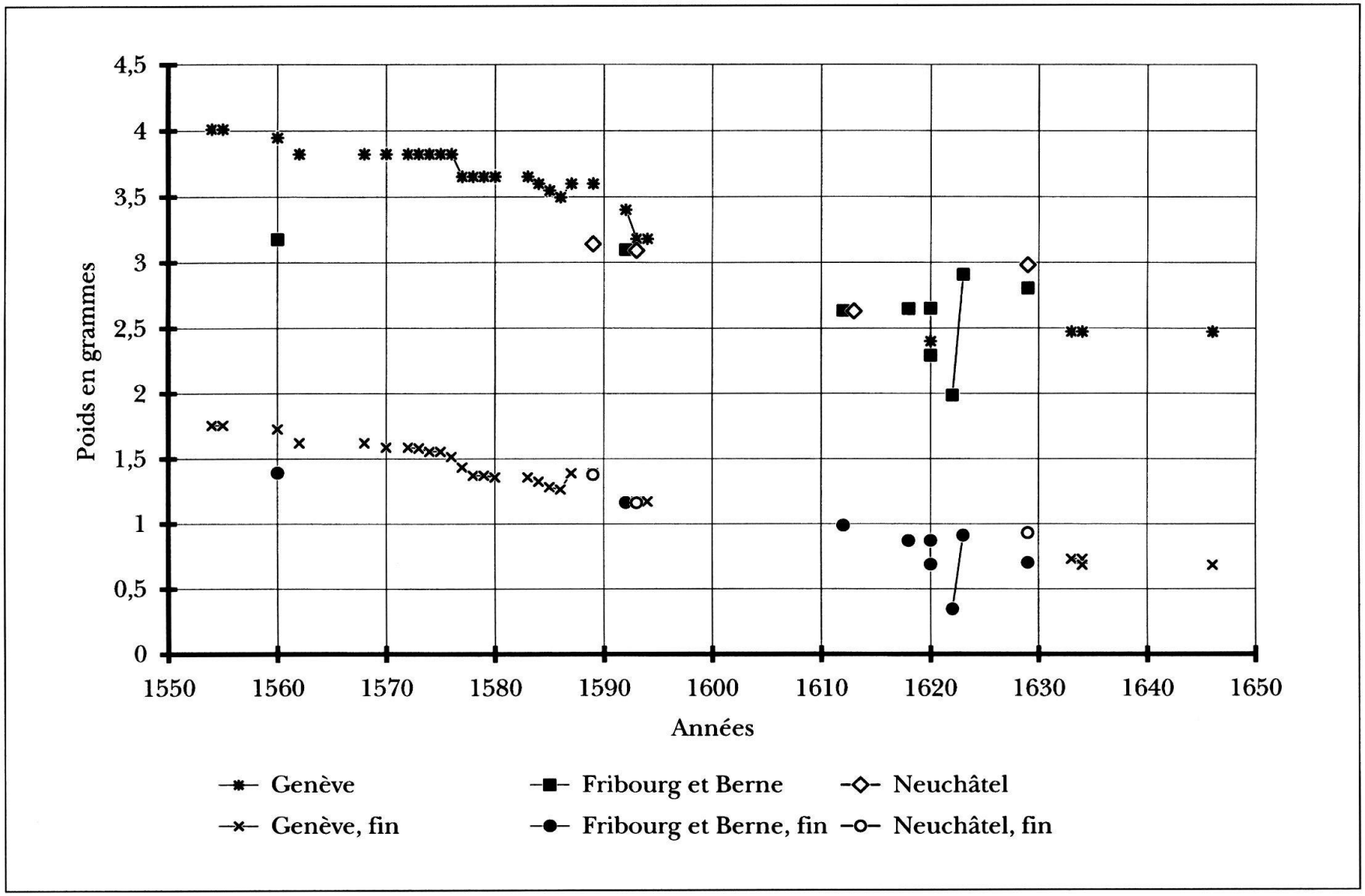

Fig. 2: Evolution du poids du batz et de la quantité de fin qu'il contient aux 16e et 17e siècles

et Fribourg, ainsi que DWM pour Neuchâtel[24] ont été transformés pour être réduits aux dénominateurs communs que sont le poids décimal et le titre décimal, sont expliqués à l'annexe 1. Cette transformation est nécessaire pour permettre la comparaison intercantonale et le traitement par ordinateur. Elle ne produit ni perte d'information ni inexactitude. Les tableaux *fig. 31 et 32* de l'annexe 1 indiquent tous les chiffres connus de Berne, Fribourg et Neuchâtel.

Le graphique *(fig. 2)* montre les différentes étapes de la dégradation du batz. Il est basé sur les poids et titres stipulés lors des conférences monétaires. On sait pourtant que les maîtres-monnayeurs ne respectaient pas toujours ces ordonnances.

- En 1560, Genève diminue le poids et le titre de ses pièces de 3 sols. Le poids de fin reste pourtant nettement plus élevé que celui du batz de Fribourg (et de Berne), malgré des titres équivalents.[25]
- En 1570, le titre est abaissé à Genève, sans changement du poids (cela se voit moins!). Puis, la comparaison des courbes montre que le poids baisse également, mais beaucoup plus lentement et avec un décalage par rapport au titre.
- En 1587, le poids est nettement plus élevé à Genève qu'à Berne et Fribourg. Le titre est pourtant nettement plus bas. Genève corrige et s'aligne en partie sur les autres villes. Les poids de fin correspondent.
- En 1589, Neuchâtel ouvre son atelier et émet aux mêmes conditions que les autres villes (3.13 g le batz au titre de 0.437).[26]
- En 1593, Genève s'aligne en poids et en titre sur les autres villes (en diminuant son poids et en augmentant son titre). Depuis 30 ans, la valeur intrinsèque de sa pièce de trois sols (le poids de fin) a diminué de près de 30% alors que celle du batz fribourgeois et bernois n'a diminué que de 16%.
- Entre 1610 et 1618, les batz stagnent à un niveau bas. Depuis 1590, ils ont perdu presque 40% de leur valeur intrinsèque en poids de fin.
- En 1618, la crise devient aiguë et culmine en 1622. Les batz vont perdre encore plus de 60% de leur valeur intrinsèque jusqu'en 1622. On sait par Fluri[27] que les maîtres-monnayeurs bernois (les frères Wittnauer) ne respectaient pas les mandats du 30 mai 1618 et du 9 décembre 1620[28] et frappaient à la taille de 104 pièces au lieu de 90 pièces au marc de Berne. Le poids des batz était ainsi de 2.29 g au lieu de 2.65 g. Dans les cantons analysés, on ne trouve pas de chiffres officiels sur le titre et le poids des batz frappés en 1622, comme si les gouvernements de l'époque avaient voulu cacher la réalité. Les estimations faites à

[24] Les informations publiées par DWM, en particulier aux pages 248 et 249, ont été regroupées dans un tableau à la *fig. 32,* annexe 1.
[25] Il s'agit de la monnaie de Genève la plus proche du batz. Genève ne décidera d'aligner définitivement les conditions de sa pièce de 3 sols sur celles du batz des autres villes alliées qu'en 1593 (Demole, op. cit., p. 60).
[26] DWM, p. 185 et 248.
[27] A. Fluri, p. 10.
[28] C. Martin, p. 170, M 300 et 172, M 313.

partir d'analyses métallurgiques montrent que les batz frappés dans la deuxième partie de l'année 1622 ne dépassaient pas 2 g en poids et 0.175 en titre, ce qui représentait une valeur intrinsèque de 0.35 g de fin.[29]

- Après avoir refusé de dévaluer en 1622, Berne ferme son atelier monétaire en 1623 et vit en autarcie monétaire avec un cours forcé de ses monnaies jusqu'en 1653.[30] Fribourg et Soleure élèvent la qualité de leurs batz.
- En 1629, après 7 ans sans frappes monétaires, Neuchâtel prévoit dans le contrat avec son nouveau maître de monnaie Wittnauer une qualité de ses batz équivalente à celle de 1610.[31] On ne connaît pas de pièces de ce millésime. La qualité en serait supérieure à celle de Fribourg.

Une politique inflationniste

Ajoutée à l'inflation importée, cette politique conduit à un cercle vicieux inflationniste dans lequel la spéculation prend une part importante.[32]

Pendant un premier temps, les cantons abaissent raisonnablement la quantité de fin. D'autres régions, comme la Savoie, sont moins prudentes.

Chacun triche mais rejette la faute sur le voisin.

Comme personne ne modifie la valeur nominale de ses monnaies, la spirale inflationniste démarre: c'est la célèbre loi de Gresham, économiste anglais du 16e siècle, qui dit que «la mauvaise monnaie chasse la bonne», phénomène qui prend plusieurs aspects:

Le billonnage

Quand la différence entre le titre des anciennes monnaies (à titre élevé) et celui des nouvelles (de bas aloi) est telle que la valeur du fin qui résulte d'une fonte des anciennes couvre les frais de fonte et les frais de fabrication des nouvelles,[33] le billonnage, pratique interdite, se développe: les anciennes monnaies, en particulier les grosses monnaies d'argent, sont fondues. L'argent est vendu aux ateliers monétaires qui l'achètent d'autant plus volontiers qu'ils ne doivent pas payer la taxe seigneuriale et qui le transforment en mauvaise monnaie de billon. La bonne monnaie est ainsi fondue et remplacée par de la mauvaise en billon.

Les spéculateurs de l'époque faisaient déjà ce qu'on appelle aujourd'hui des «opérations d'arbitrage».[34]

[29] Bürki, p. 32 et 35.
[30] C. Martin, p. 84.
[31] DWM, p. 196 et 249.
[32] Nous ne traitons ici que l'aspect numismatique. Sur les causes et conséquences économiques, en particulier l'inflation des marchandises, voir A. Dubois, Une crise monétaire..., pp. 39–54.
[33] A. Dubois, Eins gleich Eins..., p. 131.
[34] N. Furrer, p. 121, décrit le phénomène de la manière suivante: «Die Entwicklung des Sachwertes einer Münze gibt Auskunft über ihre Umlaufsdauer bzw. den Moment, wo sie eingezogen werden mussten oder in privaten Schmelztiegeln verschwanden, weil sie mehr Edelmetall enthielten, als man mit ihnen kaufen konnte.»

On peut démontrer ce phénomène sur les testons neuchâtelois. Dans la convention du 7 juin 1589 que le comté de Neuchâtel passe avec son maître-monnayeur, le poids et le titre des testons doivent être égaux à ceux des villes alliées, qui sont de 0.828 pour le titre et de 9.79 g pour le poids.[35] Chaque teston doit donc contenir 8.11 g de fin.

Selon le même contrat, le titre et le poids des batz sont respectivement de 0.437 et 3.13 g. Le poids de fin est donc de 1.37 g.
Le rapport entre le fin du teston et le fin du batz est donc de 5.93.

A la conférence de Payerne du 20 décembre 1592, il est écrit que «Les testons de Berne, Fribourg, Solleure, Neufzchastel et Genève vauldront 6 batz 1 kr».[36] Le rapport d'échange est donc de 6.25 batz pour 1 teston.

En échangeant des batz de 1589 contre des testons «1589» , en fondant le teston, puis en refrappant des batz, on a donc une marge de 5.12% pour couvrir les frais. L'opération n'est pas rentable.

Mais en 1618, la quantité de fin que doivent contenir les batz nouvellement fabriqués n'est plus que de 0.87 g.[37]

Le rapport entre le fin du teston et celui du batz est maintenant de 9.32, ce qui implique des termes de l'échange de 9.3 batz pour un teston.[38] La marge augmente à 33% et la fonte devient rentable.
Ce genre de spéculation n'est possible que si les cours des grosses monnaies ne sont pas réévalués au fur et à mesure de la diminution de la valeur intrinsèque du billon. Or les cantons n'ont pas, ou presque pas changé le cours du teston de Neuchâtel.

Ainsi:
- Un mandement du gouverneur de Neuchâtel du 29 novembre 1593 le cote à 6 batz 1 kr.[39]
- Selon l'évaluation bernoise du 21 novembre 1603, le teston «de Longueville et de Neuchâtel» a un cours de 7 batz 4 deniers.[40]
- Selon l'évaluation bernoise du 12 mars 1604, le teston «de Longueville et de Neuchâtel» a un cours de 6 batz 2 kreuzers.[41]

[35] DWM, p. 185 et 243.
[36] Demole, Histoire monétaire de Genève, p. 156.
[37] C. Martin, p. 344, E 67.
[38] Ce rapport est théorique. Il faudrait tenir compte de la différence des frais de fabrication, qui sont proportionnellement moins élevés pour le teston que pour le batz.
[39] DWM, p. 85.
[40] C. Martin, p. 339, E 56.
[41] C. Martin, p. 340, E 57.

Fig. 3: Testons 1603 et 1618, Henri II d'Orléans-Longueville

Photo: Coin de revers du teston 1603, CNN 4305, 24 mm.
Ecu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache; millésime des deux côtés de l'écu. Cercle intérieur torsadé entouré de deux cercles continus. Interponctuation de quartefeuilles.
OCVLI ✤ DOMINI ✤ SVPER ✤ IVSTOS

Biblio: DWM 120,[42] DT -, HMZ - .

Rareté: On ne connaît pas de frappe de ce coin. Le CNN possède deux exemplaires usés de ce coin (CNN 4304 et 4305).

Photos: Frappe en or du teston 1618, CNN 2333, 12.77 g, 33.3/32.9 mm.

Av.: Buste cuirassé, de profil à gauche, cercle intérieur continu. Interponctuation de quartefeuilles; quintefeuille à la fin de la légende.
HEN ✤ DVX ✤ LONGAVIL ✤ CO ✤ S ✤ NEOC ✱

Rv.: Ecu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache; millésime des deux côtés de l'écu. Interponctuation de points. Cercle intérieur de grènetis.
OCVLI · DOMINI · SVPER · IVSTOS

Biblio: DWM 121 pour l'argent et 131 pour l'or, DT 1635, HMZ 656a.

Rareté: On ne connaît qu'un seul exemplaire en argent (CNN, 8.40 g) et deux frappes en or (CNN 2333 et Vienne). Coins au CNN (4306 et 4307).

- Selon l'évaluation bernoise du 10 sept. 1608, le teston «de Longueville et de Neuchâtel» a un cours de 6 batz 3 kreuzers.[43]
- En 1608 à Neuchâtel, le receveur (collecteur d'impôts) taxe le teston de Neuchâtel à 1 livre, 8 gros, 3 deniers,[44] ce qui équivaut à 4 batz pour la livre, 2 batz pour 6 gros ainsi que 3 kreuzers pour les 2 gros et les 3 deniers (27 deniers) qui restent, donc au total 6 batz et 3 kreuzers.[45]
- En 1615 à Neuchâtel, le receveur taxe le teston de Neuchâtel à 1 livre, 6 gros et 6 deniers,[46] ce qui équivaut à 4 batz pour la livre, 2 batz pour 6 gros ainsi que 1 kreuzer pour les 6 deniers, donc 6 batz 1 kreuzer.

[42] DWM, P. 296, émettent des hypothèses sur l'existence d'un droit.
[43] C. Martin, p. 340, E 59.
[44] D. de Rougemont, La circulation monétaire..., p. 311, tableau 1b.
[45] Calculé d'après D. de Rougemont, Monnaies de compte..., pp. 961–966.
[46] D. de Rougemont, La circulation monétaire..., p. 311, tableau 1b.

- Selon l'évaluation bernoise du 16 sept. 1615, le teston «de Longueville et de Neuchâtel» a un cours de 6 batz 3 kreuzers.[47]
- Selon l'évaluation bernoise du 16 oct. 1615, le teston «de Longueville et de Neuchâtel» a un cours de 6 batz 2 kreuzers.[48]

On comprend pourquoi le teston «1589» est inconnu, alors que l'on sait qu'il a été fabriqué puisqu'il était coté à la conférence de Payerne de 1592 et qu'un mandement du gouverneur de Neuchâtel l'évalue également en 1593. On se doute de la manière dont les testons «1589» ont disparu: ils ont fini dans le creuzet des orfèvres.

Le même sort a probablement été réservé au teston neuchâtelois de 1595, dont on sait qu'il a été émis puisque le graveur Claude Bourberain en a rendu les coins en 1596,[49] au teston de 1603 *(fig. 3)*, dont on ne connaît que deux coins de revers millésimés (DWM 120), ainsi qu'au teston de 1618, dont on ne connaît qu'un seul exemplaire en argent (DWM 121), deux frappes en or *(fig. 3)* (DWM 131) et les coins au Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel.

En 1629, selon le bail de N. Wittnauer, les testons neuchâtelois doivent être frappés au titre de 0.750 et peser par pièce 8.74 g.[50] Ils contiennent donc 6.56 g de fin, alors qu'ils devaient en contenir 8.11 g en 1589, ce qui représente une diminution de 19%.

En 1629, les batz devaient contenir 0.93 g de fin,[51] alors que ce chiffre était de 1.37 g en 1589, ce qui représente une diminution de 32%.

Conclusion: le titre et le poids des grosses pièces en argent diminuaient moins rapidement que celui des monnaies de billon. Personne ne s'étonne si le teston neuchâtelois de 1631 est aussi rare. Il a fini au même endroit que ses prédécesseurs, dans le creuzet des orfèvres *(fig. 4)*.

Il n'est pas facile de comprendre pourquoi le teston neuchâtelois n'a pas été réévalué dans les cotations qui nous sont connues, comme les autres monnaies d'argent plus courantes. On ne peut pas exclure que le nombre de testons frappés (les émissions connues de 1630 et 1631 se montent à environ 2000 pièces)[52] était insuffisant pour représenter un marché continu et que le cours, comme aujourd'hui celui des actions à «faible liquidité», ait été reporté tacitement d'une cotation à l'autre par manque de présence sur le marché. Ce «manque de liquidité» du marché du teston a certainement contribué à accélérer sa disparition dans les creuzets.

[47] C. Martin, p. 343, E 65.
[48] C. Martin, p. 344, E 66.
[49] W. Wavre, Claude Bourberain..., p. 111–118.
[50] DWM, p. 196 et 244.
[51] Calculé d'après DWM, p. 196 et 249.
[52] Chiffre calculé d'après DWM, p. 244.

Fig. 4: Testons 1631, Henri II d'Orléans-Longueville

Photos: Teston 1631, ERM 7312 (8.98 g, 31.1/30.3 mm, argent).

Av.: Buste drapé, de profil à droite, cercle intérieur torsadé bordé d'un cercle continu. Seule l'épaule gauche interromp les deux cercles intérieurs, qui continuent sous le buste. Le N et le E de NEOCOMENSIS ne sont pas séparés [53]. Interponctuation de points; fleur de lys à la fin de la légende.
HEN · II · D : G · COM · NEOCOMENSIS ⚜

Rv.: Ecu écartelé; couronne sous la légende, formée de 1 fleuron et de 2 demi-fleurons en forme de feuilles de lys. Interponctuation de points. Cercle intérieur torsadé bordé d'un cercle continu, les deux interrompus par le bas de l'écu. Millésime à l'exergue.
OCVLI · DOMI · SVP · IVSTO

Biblio: DWM – (type inédit), DT 1636, HMZ 656b.

Rareté: Parmi les 12 testons 1631 connus à ce jour (dont deux frappes en or), 3 sont de ce type: CNN 875 (8.82 g, ex MM8, 1949, n° 125, coll. de Perregaux, E «d'une rareté extrême» vz 1000.–, P 1050.–), ERM (8.98 g, photos*fig. 4)* et P1Ne (8.54 g, ex Leu 60, n° 269).

La rareté du batz neuchâtelois de 1589 et le coût de sa frappe

On ne connaît qu'un seul exemplaire du batz neuchâtelois de 1589 *(fig. 17)*. Il n'a été découvert qu'en 1991.[54]

Nous avons constaté ci-dessus que le fin du batz passe de 1.37 g en 1589 à 0.87 g en 1618, ce qui représente une diminution de 36% et explique l'extrême rareté du batz de 1589.

En effet, C. Martin nous indique que le prix de revient du batz se répartit de la manière suivante dans le mandat du 30 mai 1618, dont les conditions sont de 90 batz au marc (marc de Berne à 238.378 g), au titre de 5 lots 1 quintlin.[55]

[53] Il existe cinq types de testons. Une bonne méthode pour les distinguer consiste à comparer la manière dont les cercles intérieurs sont interrompus sous l'épaule du buste et à examiner si les lettres N et E de NEOCOMENSIS sont séparées.

[54] R. Kunzmann, Neuchâtel, Heinrich I. von Orléans-Longueville, Batzen 1589, pp. 400–401.

[55] C. Martin, p. 344, E 67.

	En batz au marc	Répartition
Coût de l'argent (16 batz le lot)	84	93%
Coût du cuivre, env.	2	2%
Marge du maître-monnayeur pour son travail, env.	4	4%
Total	90	100%

Fig. 5: Structure du coût de fabrication du batz en 1618

Le tableau *fig. 5* montre que le coût de fabrication ne représentait qu'environ un peu plus de 4% de la valeur du batz et qu'il restait donc au spéculateur plus de 30% pour couvrir le coût de la fonte du batz 1589 et réaliser son bénéfice.[56] Les initiés de l'époque disposaient de marges qui feraient rêver les spécialistes actuels des opérations d'arbitrage!

Le raisonnement ci-dessus explique l'extrême rareté de tous les batz et demi-batz neuchâtelois antérieurs à l'année 1622.

Il met également en doute l'opinion généralement admise par les numismates que les monnaies de billon neuchâteloises étaient de moins bonne qualité que les autres monnaies suisses.

La fraude des maîtres-monnayeurs

Comme dans toutes les régions de Suisse à l'époque, les maîtres-monnayeurs ne respectaient pas toujours les conditions auxquelles ils devaient frapper.

- On sait qu'il manquait dans les kreuzers neuchâtelois de 1591 un quintlin de fin au marc[57] (normalement 3 lots et 2 quintlins)[58] et que leur taille dépassait de 6 pièces la quantité stipulée de 170 pièces au marc de Troyes. L'annexe 1 nous permet donc de calculer que les kreuzers de 1591 pesaient 1.39 g au lieu de 1.44 g et que leur titre était de 0.203 au lieu de 0.218. Il manquait ainsi 10% de fin dans les kreuzers. On sait également que les maîtres-monnayeurs de Berne et de Fribourg en faisaient de même.[59]
- En 1594, le gouvernement bernois écrit aux baillis allemands et romands pour leur signaler que les demi-batz de Genève et Neuchâtel sont conformes.[60]

[56] Furrer, p. 121, indique un prix plus élevé d'env. 3 batz au marc pour le cuivre entre 1600 et 1650.
[57] DWM, p. 77.
[58] DWM, p. 185.
[59] DWM, p. 188.
[60] C. Martin, p. 159, M 239.

- En 1594, un test de Zurich indique pour les demi-batz neuchâtelois un poids de 1.77 g[61] (stipulé depuis 1589 à 1.88 g)[62] et un titre de 0.296 (stipulé depuis 1593 à 0.312).[63]

- En 1614, un test de Zurich indique pour les demi-batz neuchâtelois une taille de 160 à 162 pièces (poids de 1.53 g au marc de Troyes)[64] pour un titre de 5 lots (0.312), ce qui est conforme aux conditions stipulées dans la conférence de Neuchâtel du 3 août 1613).[65]

- Nous avons vu ci-dessus que les frères Wittnauer taillaient à Berne en 1620 des batz à 104 pièces au lieu de 90 pièces au marc de Berne. Le poids des batz était ainsi de 2.29 g au lieu de 2.65 g.

- En 1649, un essai de Zurich indique pour les demi-batz neuchâtelois un poids de 2.02 g et un titre de 0.156,[66] ce qui correspond au contrat du maître-monnayeur (2.04 g pour un titre de 0.156).[67]

Le décri

Pour se défendre contre l'envahissement de mauvaise monnaie, les gouvernements peuvent utiliser l'arme du décri, qui consiste à interdire la circulation d'une monnaie étrangère ou, mesure partielle, à en modifier le taux de change en la taxant à une valeur inférieure.

Si une monnaie est décriée, elle reflue dans son pays d'origine. Des mesures de rétorsion sont probables. Pour que cela fonctionne, il faut être en mesure de remplacer la mauvaise monnaie étrangère par de la bonne fabriquée dans son propre atelier. Or, l'argent manque...

A Berne, on crée même un organisme qui rachète la vaisselle en argent des particuliers.[68]

La thésaurisation

La population stocke les monnaies de bon aloi dans les «bas de laine» et paye avec de la monnaie de bas aloi.

La vitesse de circulation de la mauvaise monnaie augmente, celle de la bonne diminue.

Les caisses de l'état se remplissent de mauvaise monnaie. Denise de Rougemont a publié des chiffres qui indiquent la répartition entre billon, argent et or dans

[61] DWM, p. 249.
[62] Calculé selon DWM, p. 185, au marc de Troyes.
[63] DWM, p. 249.
[64] Attention à l'erreur chez DWM, p. 249, qui cite 1.146 g.
[65] DWM, p. 249, poids 1.54 g pour un titre de 0.312.
[66] DWM, p. 94.
[67] DWM, p. 199 et 250.
[68] C. Martin, p. 77.

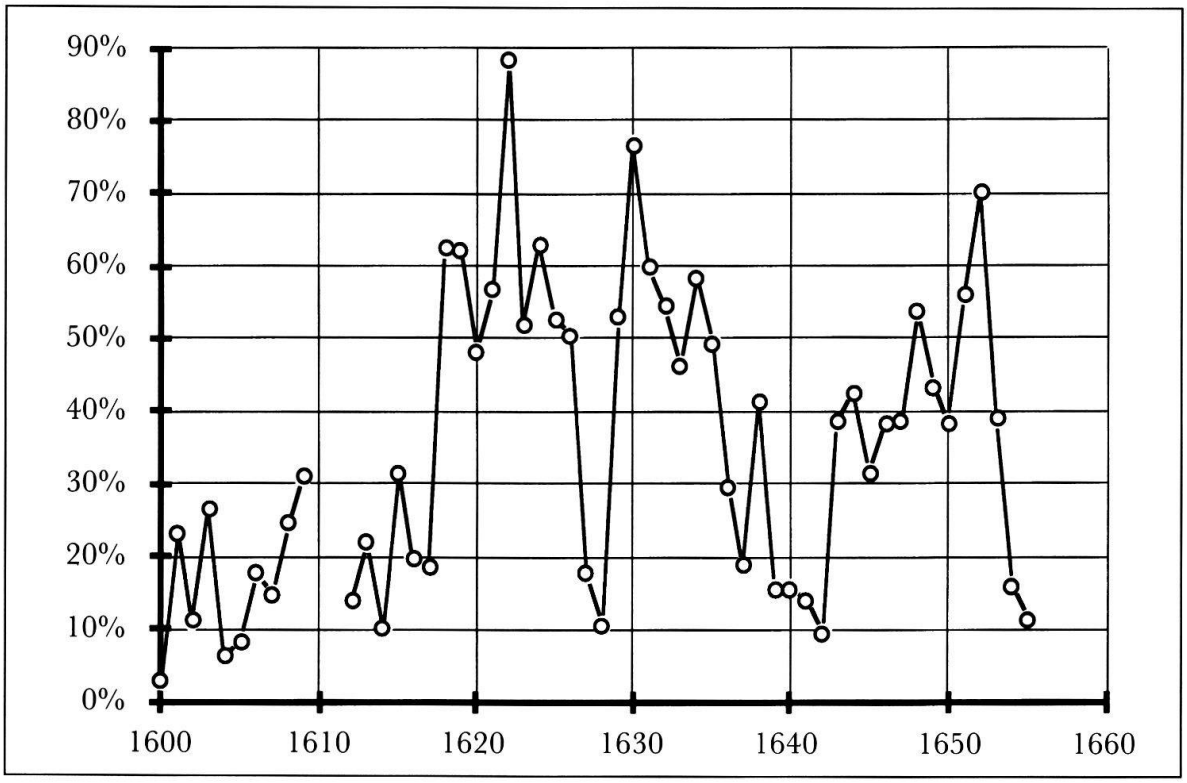

Fig. 6: Part du billon dans l'encaisse du receveur général (1600–1650)

l'encaisse du receveur de Neuchâtel.[69] Le graphique de la part de billon *(fig. 6)* est éloquent. On y lit toutes les crises monétaires de cette époque, caractérisées par un afflux de billon à Neuchâtel:

- en 1618, lorsque la crise devient aiguë, la part du billon commence à dépasser 50% et atteint 85% en 1622;
- le 27 octobre 1629, Berne décrie les kreuzers neuchâtelois qui refluent sur Neuchâtel;[70]
- le 31 octobre 1634, Berne décrie le billon neuchâtelois, ce qui produit le même effet;[71]
- les demi-batz neuchâtelois de 1648 et 1649 sont décriés par Berne, malgré une teneur en fin tout à fait correcte;[72]
- en 1652, la dévaluation du batz bernois provoque un reflux de cette monnaie de Franche-Comté. La principauté de Neuchâtel est obligée de le décrier de moitié (2 kreuzers pour un batz). Le phénomène est aggravé en 1553 par le reflux des demi-batz neuchâtelois décriés injustement à la Diète de Baden.[73]

[69] D. de Rougemont, La circulation monétaire..., p. 323.
[70] DWM, p. 91.
[71] DWM, p. 92.
[72] DWM, p. 94, essai de Zurich en 1649.
[73] DWM, p. 97, voir ci-dessus l'essai de Zurich en 1649.

La quantité de demi-batz et batz neuchâtelois en circulation

Nous ne disposons pas de chiffres concernant les émissions de batz neuchâtelois. La trentaine de variantes connues du batz de 1622 nous permet d'affirmer qu'un grand nombre en fut émis. L'extrême rareté actuelle des batz antérieurs à l'année 1622 (1589, 1599, 1600, 1619, 1621) n'est pas une preuve qu'ils furent émis en très petit nombre, puisqu'on sait qu'il furent fondus par les orfèvres ou retirés de la circulation par les gouvernements pour être remplacés par du billon de plus bas aloi.[74]

Le Cabinet de numismatique du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel (CNN en abrégé) possède un coin usé du revers du batz de 1599 (CNN 4312), un coin usé du revers du batz de 1600 (CNN 4311) et deux coins usés de l'avers du batz de 1619 (CNN 4308 et 4309), ce qui montre que ces batz ne furent pas que des essais.

Il en est de même des demi-batz (tableau *fig. 33,* annexe 1). Leurs émissions connues de 1648 et 1649 se montent au total à 372 000 pièces.[75] Nous ne disposons pas de chiffres pour les autres millésimes (1593, 1594, 1595, 1614, 1615 et 1619) qui sont actuellement fort rares. Nous ne pensons pourtant pas qu'il s'agit d'essais pour les raisons suivantes:

- DWM nous indiquent que «le 11 mai 1596, le graveur Claude Bourberain rendit 3 piles et 4 trousseaux[76] de demi-batz de l'année 1595, ce qui représente déjà une émission d'une certaine importance».[77]
- DWM mentionnent les essais de Zurich en 1594 et 1614 déjà cités ci-dessus,[78] ce qui montre que ces pièces ont été mises en circulation.
- Les trois seuls demi-batz connus de 1614 (CMCL 18023 et s.i.) et 1615 (CMCL 18034) proviennent de la trouvaille de Cudrefin, qui comportait, entre autres, plus de 200 kreuzers neuchâtelois des années 1591 à 1615.[79]
- Le CNN possède deux coins d'avers usés du demi-batz de 1619 (CNN 4310), qui sont différents des 3 variantes déjà connues.

Même s'ils ont circulé, les demi-batz et batz frappés entre 1589 et 1621 ne furent certainement pas émis en quantités aussi importantes qu'entre 1622 et 1649. Le nombre d'exemplaires conservés en serait plus important. Cette évolution dans le volume d'émission des batz est connue. Ainsi, Martin Körner a analysé la circulation monétaire aux péages des ponts sur l'Aar dans la région de Soleure entre 1500 et 1630.[80] Il constate entre autres que:

[74] Au sujet de surfrappes de batz neuchâtelois par les maîtres-monnayeurs fribourgeois, voir E. Tobler, p. 281.
[75] DWM, p. 250.
[76] 3 coins d'avers et 4 de revers.
[77] DWM, p. 249.
[78] DWM, p. 250.
[79] Morel Fatio, Monnaies suisses et étrangères trouvées à Cudrefin, pp. 271–273.
[80] M. Körner, p. 38.

- Les kreuzers représentent près de 90% du billon en circulation entre 1585 et 1605, puis chutent à 30% jusqu'en 1630.
- Les batz, qui dominent au début du 16e siècle (près de 70%), disparaissent presque en 1600, puis réapparaissent à partir de 1620 (20%).

Le poids des batz 1622, ainsi que celui des demi-batz 1648 et 1649

DWM ont fait la distinction entre demi-batz et batz de l'année 1622 en les classant selon leur poids. Ceux dont le poids était inférieur à 2 g ont été placés dans les demi-batz et ceux dont le poids était supérieur à 2 g dans les batz.

L'inventaire des variantes montre que cette méthode ne résiste pas à une analyse systématique, car on trouve de nombreuses monnaies d'un poids supérieur à 2 g qui appartiennent à un type portant un numéro de référence de demi-batz (DWM 86–91). Le contraire est également fréquent pour les monnaies légères à numéro de référence de batz (DWM 110–116).

Nous avons tenté de classer les quelque nonante batz 1622 inventoriés (voir ci-après sous typologie) selon leurs caractéristiques monétaires (cercle intérieur, croix pleine ou évidée, légende, différent et interponctuation):

- Nous avons constaté que les monnaies lourdes, comme les monnaies légères, se répartissent dans tous les types.
- Nous n'avons trouvé aucune caractéristique monétaire spécifique aux monnaies lourdes ou légères.

Notre analyse confirme ce que Edwin Tobler nous a écrit à ce sujet: «...Es ist für mich undenkbar, dass Batzen und Halbbatzen im täglichen Umlauf bei völlig gleichem Aussehen und gleicher Grösse unterschieden werden konnten. Die geringe Gewichtsdifferenz liess sich ohne Waage gar nicht feststellen...».

Notre typologie ne comporte donc pas de demi-batz 1622. Tous sont classés comme batz. Les différences de poids s'expliquent par la diminution dramatique de la valeur intrinsèque du billon en 1622 (poids et alliage) et par la dévaluation générale qui en a résulté.

Nous avons établi une distribution statistique des 88 batz 1622 inventoriés selon leur poids *(fig. 7)*.

- Il faut tenir compte dans l'analyse du fait que la plupart des pièces inventoriées ont circulé. Leur poids actuel est ainsi inférieur à celui qu'ils avaient lors de leur fabrication.
- Selon les accords monétaires, les batz devaient être fabriqués dès 1618 au poids de 2.65 g et au titre de 0.328. Ce mandat fut confirmé en 1620, mais ne fut pas respecté par les gouvernements et les maîtres-monnayeurs (tableau *fig. 32* annexe I).
- Aucune pièce de l'échantillon n'atteint le poids stipulé de 2.65 g.
- La monnaie la plus légère est de 1.40 g, la plus lourde atteint 2.63 g. Le poids moyen est de 2.04 g pour un écart-type de 0.28 g.
- Le poids moyen (2.04 g) est de 23% inférieur au poids stipulé de 2.65 g.

Poids	Nombre de monnaies	%	% cumulés
<1.55 g	4	5%	5%
1.55–1.79 g	11	13%	17%
1.80–2.04 g	27	31%	48%
2.05–2.29 g	28	32%	80%
2.30–2.54 g	15	17%	97%
≥2.55 g	3	3%	100%
Total	88	100%	

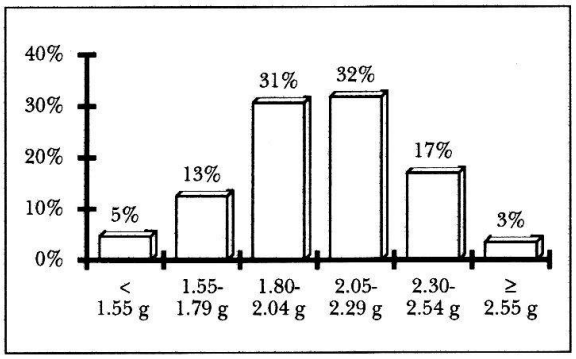

Fig. 7: Distribution des batz 1622 selon leur poids

Poids	Nombre de monnaies	%	% cumulés
<1.30 g	5	4%	4%
1.30–1.54 g	23	18%	21%
1.55–1.79 g	63	48%	69%
1.80–2.04 g	30	23%	92%
2.05–2.29 g	9	7%	99%
≥2.30 g	1	1%	100%
Total	131	100%	

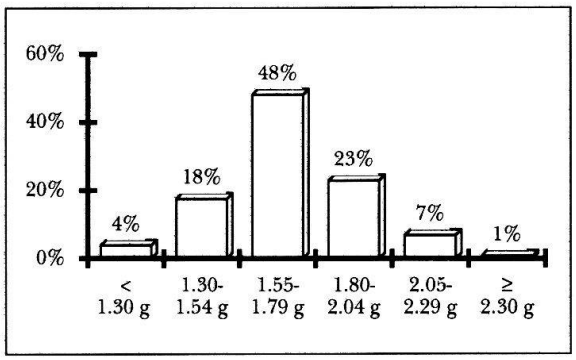

Fig. 8: Distribution des demi-batz 1648 et 1649 selon leur poids

- 48% des monnaies ont un poids égal ou inférieur à la moyenne de 2.04 g. La distribution autour de la moyenne est donc assez symétrique.

Du fait qu'ils concernent des monnaies ayant circulé, ces chiffres ne valent que par la comparaison avec d'autres monnaies. Il serait intéressant d'en réaliser une avec des batz 1622 d'autres cantons.

Nous avons établi la même distribution pour les demi-batz de 1648 et 1649 inventoriés dans la deuxième partie de cet article *(fig. 8)*. L'échantillon est encore plus important puisqu'il comprend 131 monnaies.

- Selon la convention de 1648 avec Nicolas Wittnauer (maître de la monnaie à Neuchâtel), les demi-batz étaient ordonnés au poids de 2.04 g et au titre de 0.156 (voir tableau *fig. 33,* annexe 1).
- 8% des monnaies inventoriées sont plus lourdes que le poids stipulé de 2.04 g.
- La monnaie la plus légère est de 1.14 g, la plus lourde atteint 2.34 g (sic). Le poids moyen est de 1.72 g pour un écart-type de 0.23 g.
- Le poids moyen (1.72 g) est de 16% inférieur au poids stipulé de 2.04 g. Ce chiffre est de 25% pour les batz de 1622.

Pour comparer la distribution des batz 1622 avec celle des demi-batz 1648 et 1649, nous avons calculé l'écart en % des poids des monnaies par rapport aux poids ordonnés *(fig. 9)*. On constate que:

Ecarts par rapport aux poids ordonnés	Nombre de monnaies 1622	% 1622	% cumulés inversés	Nombre de monnaies 1648 et 1649	% 1648 et 1649	% cumulés inversés
−46% à −55%	2	2%	100%		0%	
−36% à −45%	9	10%	98%	6	5%	100%
−26% à −35%	20	23%	88%	17	13%	95%
−16% à −25%	34	39%	65%	43	33%	82%
−6% à −15%	20	23%	26%	44	34%	50%
−5% à +5%	3	3%	3%	18	14%	16%
+6% à +15%	0	0%	0%	3	2%	2%
Total	88	100%		131	100%	

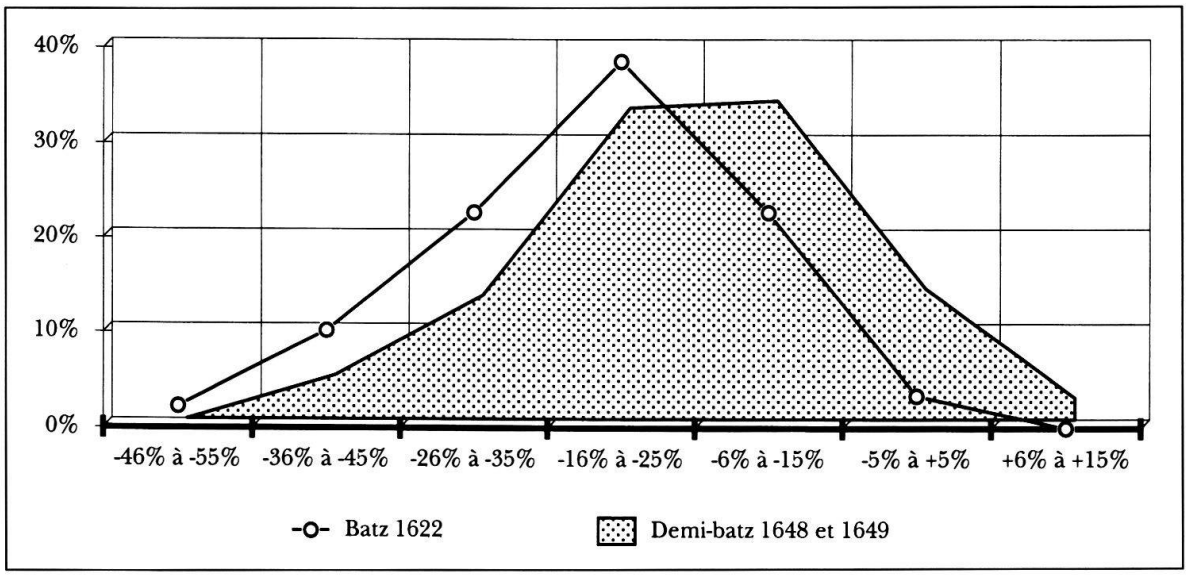

Fig. 9: Distribution des batz 1622 ainsi que des demi-batz 1648 et 1649 en fonction de leurs écarts en % par rapport aux poids ordonnés

- La distribution des demi-batz 1648 et 1649 est décalée à droite par rapport à celle des batz 1622. Cela signifie que le poids ordonné des demi-batz 1648 et 1649 était mieux respecté.
- La distribution des demi-batz 1648 et 1649 est plus concentrée autour de la moyenne que celle du batz 1622. On peut en déduire que la fabrication des demi-batz 1648 et 1649 était plus régulière.

Caractéristiques monétaires

Légendes

Les légendes de l'avers et du revers des demi-batz et batz suivent les mêmes règles que les autres monnaies des Orléans-Longueville:[81]

[81] Pour plus de détails, voir Ch. Froidevaux, Types de kreuzers et légendes monétaires..., pp. 65–84.

Légendes de l'avers:

- Entre 1589 et 1619, le titre de comte figure dans la légende, qui est du type HENRICVS DVX LONGÆVILLÆ COMES SVPREMVS NEOCOMENSIS

- Entre 1620 et 1629, la titulature est modifiée dans les légendes. Le titre de prince y est frappé. Le changement apparaît après la majorité de Henri II de Longueville et sa venue à Neuchâtel entre 1617 et 1618. Il coïncide avec l'installation d'un nouveau maître-monnayeur, Jean-Henri Wittnauer remplaçant Daniel Ragon en 1620.
  HENRICVS AURELIVS DVX LONGÆVILLÆ PRINCEPS SVPREMVS NOVICASTRI

- Entre 1630 et 1640, le titre de comte figure à nouveau sur les monnaies. On ne connaît pas les raisons de cette marche-arrière, mais nous soupçonnons des tensions avec le roi de France. On ne connaît pas de batz ou demi-batz frappés pendant cette période.
  HENRICVS AVRELIVS DEI GRATIA COMES SVPREMVS NOVICASTRI[82]

- En 1648, Neuchâtel est mentionnée dans le traîté de Westphalie comme principauté. Le titre de prince est frappé à nouveau dans les légendes.
  HENRICVS AURELIVS DVX LONGÆVILLÆ DEI GRATIA PRINCEPS NOVICASTRI

Légendes du revers:

- Avant 1648, les monnaies portent au revers une partie du psaume 34.13 OCVLI DOMINI SVPER IVSTOS qui signifie «les yeux de l'Eternel sont sur les justes...».
- Dès 1648, les mots ET PAX sont ajoutés dans la légende en souvenir du retour à la paix:[83]
  OCVLI DOMINI ET PAX SVPER IVSTOS

Maîtres de Monnaie et graveurs

Si nous connaissons assez bien les maîtres-monnayeurs sous les Orléans-Longueville, nous disposons de très peu d'informations sur les graveurs et les différents.[84] DWM nous apprennent que les premiers coins ont été gravés à Gex et que Claude Bourberain a oeuvré à Neuchâtel une première fois entre 1590 et 1595.[85] En 1596,

[82] Le mot NOVICASTRI est frappé sur les kreuzers. Il est remplacé par NEOCOMENSIS sur les doubles-pistoles, les écus et les testons.
[83] A. Morel Fatio, Monnaies inédites d'Anne Geneviève de Bourbon.
[84] DWM, pp. 176–205.
[85] DWM, pp. 70–72.

il fut remplacé par Dominique Antoine, mais reprit son activité en 1599 jusqu'en 1607.[86] Nous ne connaissons pas d'autre graveur ayant travaillé à Neuchâtel pour les Orléans-Longueville jusqu'à l'avénement de la maison de Prusse.[87] La figure 10 résume les connaissances actuelles sur l'état des maîtres-monnayeurs et graveurs.

Différents et interponctuation

Nous avons tenté[88] un inventaire des différents (frappés au début ou à la fin des légendes) des demi-batz et batz et l'avons incorporé dans le tableau *fig. 10* des maîtres-monnayeurs et graveurs. Le but à long terme est de comparer dans le temps les différents relevés sur tous les types de monnaies en vue de les attribuer à des maîtres-monnayeurs, des graveurs ou des émissions. Sur les monnaies des Orléans-Longueville, on trouve les différents et signes d'interponctuation suivants *(fig. 9a):*

✠	croix fourchée	⁂	losange en points
✠	croix pattée	✝	croix potencée
⚜	fleur de lys	✱	croix hérissée
✱	croix de St-André	✠	croix en forme de feuilles d'ache
✠	croix éclatée	⊢	demi-croix en forme de feuilles d'ache
★	étoile	✤	quartefeuille
❀	quintefeuille	✱	petite quintefeuille
⁂	triple quintefeuille	⁂	double quintefeuille

Fig. 9a: Différents et interponctuation sous Henri I et Henri II d'Orléans-Longueville

Le nombre de signes d'interponctuation dans les légendes est plus restreint. On trouve des points, le signe «deux points», des quartefeuilles, des quintefeuilles et des étoiles. L'étude de l'interponctuation est très importante. Elle permet par exemple de faire la distinction entre les demi-batz et les kreuzers de 1614 et 1615. Ainsi, l'interponctuation de la légende de l'avers des premiers est formée de quintefeuilles alors que des quartefeuilles ornent les seconds *(fig. 11).*

[86] W. Wavre, Claude Bourberain..., pp. 111–118.

[87] Certains coins ont été gravés à Paris. Voir à ce sujet DWM, p. 207, ainsi que Ch. Charlet, p. 35.

[88] La lecture de l'interponctuation ou des différents sur des monnaies aussi petites que les demi-batz et les batz est parfois délicate, particulièrement pour les frappes de cette époque qui sont souvent de mauvaise qualité.

	Maîtres-monnayeurs	Graveurs	Différents
1589		Gex	batz 1589: ✠
	7 juin 1589 - mars 1595 (décès) Mathieu Humbert	10 avril 1590 - 1595 Claude Bourberain	demi-batz 1593, 1594 et 1595: ⚜
1595			
	mars 1595 - 10 nov. 1610 Marguerite Georges (veuve de Humbert)	9 janv. 1596 - 1599 Dominique Antoine	batz 1599: ⚜ 1600: ⚜
		1599 - décès en 1607 Claude Bourberain	
1610	10 nov. 1610 - 1er juin 1611 Daniel Bullot	?	
1611	1er juin 1611 - 17 mars 1615 (irrégularités) Daniel Ragon		demi-batz 1614: ⚜⚜ 1615: ⚜
1615	?		
1619	28 mai 1619 - 2 fév. 1620 Daniel Ragon		demi-batz 1619: ⚜ et (⚜?) coin revers batz 1619: sans différent
1620	30 nov. 1620 - début 1623 Jean-Henri Wittnauer		batz 1621 et 1622: ⚜
1623	1623 - 1628: atelier fermé		
1628	8 déc. 1628 - peu après Jean-Henri Wittnauer		
1629	19 juin 1629 - 1669 Nicolas Wittnauer		demi-batz 1648: · et : et ★ demi-batz 1649: ⁂ et ⁂ et ⁂ et : et ·
1669			

Fig. 10: Etat des maîtres-monnayeurs, graveurs et différents sous Henri I et II d'Orléans-Longueville

Fig. 11: Demi-batz et kreuzer 1614, Henri II d'Orléans-Longueville

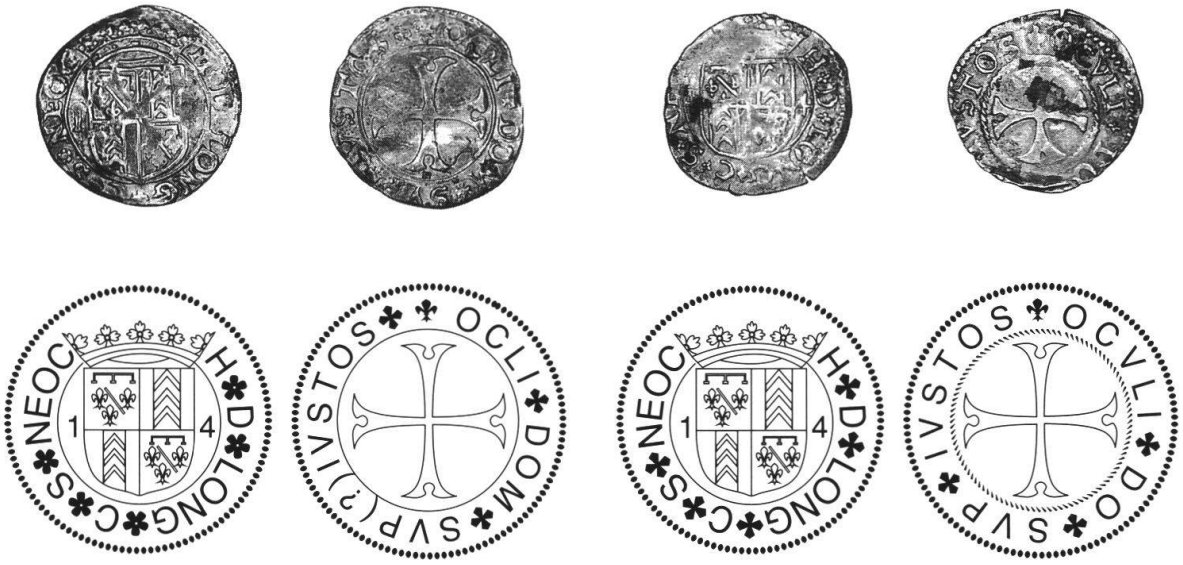

Photos: Demi-batz 1614, CMCL 18023 (1.47 g, 21.7/20.6 mm), billon.

Av.: Ecu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons; millésime des deux côtés de l'écu. Légende avec titre de comte. Cercle intérieur continu. **Quintefeuilles** comme Interponctuation.

Rv: Croix pattée et encochée. Quartefeuilles comme interponctuation. Faute d'orthographe dans la légende (OCLI). Cercle intérieur continu. La présence d'une quartefeuille entre le dernier mot de la légende et la fleur de lys n'est pas usuelle.

Biblio: DWM 51 (classé comme kreuzer), DT inédit, HMZ inédit, Morel-Fatio.[79]

Rareté: RRR, on ne connaît que deux frappes en billon, toutes deux au CMCL et provenant de la trouvaille de Cudrefin.

Photos: Kreuzer 1614, CMCL 18027 (1.17 g, 20.7/19.4 mm), billon.

Av.: Comme demi-batz 1614, mais **quartefeuilles** comme interponctuation.

Rv.: Comme demi-batz 1614, mais avec cercle intérieur torsadé.

Biblio: DWM 50, DT 1643i, HMZ 660 g.

Rareté: RR (5 ex. connus)

Cercles extérieurs et intérieurs

Toutes les monnaies neuchâteloises sous les Orléans-Longueville sont frappées d'un cercle extérieur en grènetis.[89] Pour éviter des répétitions inutiles, ce cercle ne sera pas cité dans la typologie pour chaque monnaie.

[89] «Gerstenkornkreis» en allemand.

Nous avons fait la distinction entre les différents cercles intérieurs que l'on trouve sur les monnaies neuchâteloises de cette époque entre les légendes et l'écu ou la croix *(fig. 12)*:

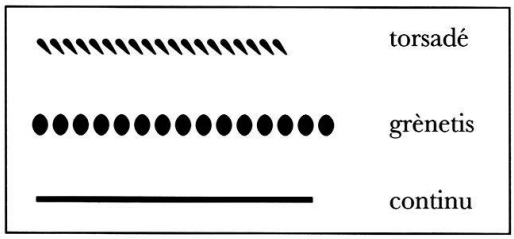

Fig. 12: Motifs de cercles sous Henri I et Henri II d'Orléans-Longueville

Le cercle intérieur permettait au graveur de placer plus facilement les lettres composant les légendes. Il n'est pas présent sur tous les types de monnaies. Parfois, le cercle continu est si mince qu'il est difficile à détecter.

Comme pour l'interponctuation, l'analyse des cercles intérieurs permet de différencier certaines monnaies:

- Le cercle intérieur au revers des demi-batz 1593, 1594 et 1595 est en grènetis, alors que celui des kreuzers des mêmes années est continu ou torsadé *(fig. 13)*.
- On trouve des batz de 1622 sans cercle intérieur ou avec un cercle continu, torsadé ou de grènetis. Ceux avec croix de revers évidée sont toujours munis d'un cercle intérieur torsadé, à l'avers comme au revers.
- Les demi-batz de 1648 et 1649 sont toujours frappés sans cercle intérieur.
- Le cercle intérieur de grènetis à l'avers du batz de 1599 est entouré de deux cercles continus, celui du revers bordé d'un seul cercle continu. On constate le contraire sur le batz de 1600.

Armoiries

Ecus

La maison des ducs de Longueville, issue de Dunois bâtard d'Orléans, portait les armes suivantes: d'azur à trois fleur de lys d'or surmontées d'un lambel (signe de branche cadette de la famille royale de France)[90] à trois pendants d'argent et au bâton péri (signe de bâtardise) d'argent en bande. Sur les monnaies neuchâteloises, les Orléans-Longueville ont porté ces armes en écartelé, en parti ou en senestré avec les chevrons de Neuchâtel.

Comme les légendes, les écus suivent les mêmes règles que les autres monnaies des Orléans-Longueville, sauf pour les demi-batz de 1648 et 1649, dont les écus

[90] Maigne, p. 22.

Fig. 13: Demi-batz et kreuzer 1594, Henri I d'Orléans-Longueville

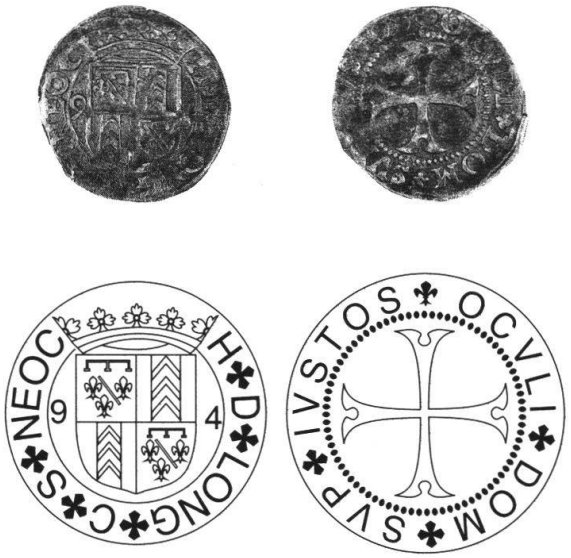

Photos: Demi-batz 1594, P2Zh (1.63 g, 21.8/20.5 mm), billon.

Av.: Ecu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons; millésime des deux côtés de l'écu. Légende avec titre de comte. Cercle intérieur continu. Interponctuation avec quartefeuilles.

Rv.: Croix pattée et encochée. Interponctuation avec quartefeuilles. Cercle intérieur de **grènetis.**

Biblio: DWM 27 (classé dans les kreuzers), DT -, HMZ 651b.

Rareté: RRR (2 ex. connus: SLM EA2897 et P2Zh). Le grènetis extérieur est coupé sur les deux exemplaires connus.

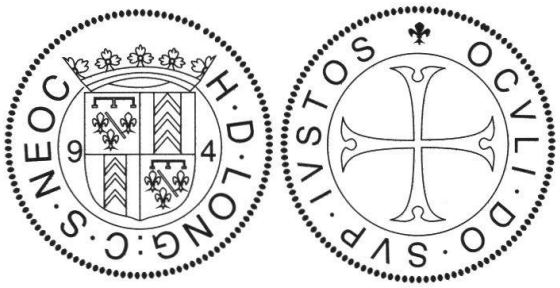

Photos: Kreuzer 1594, P2Zh (1.71 g, 18.7/17.7 mm), billon.

Av.: Comme demi-batz 1594.

Rv.: Comme demi-batz 1594, mais avec cercle intérieur continu.

Biblio: DWM 26 var. (deux points après LONG), DT-, HMZ 652e.

Rareté: R (16 ex. connus)

sont coupés verticalement en deux parties **inégales.** Ainsi, les écus sont **écartelés** (en quatre parties) jusqu'en 1629 et **partis** dès la deuxième moitié de 1629 (coupés verticalement en deux parties égales). Les écus des demi-batz de 1648 et 1649 sont **senestrés,** ce qui signifie en héraldique qu'ils sont coupés verticalement en deux parties inégales, la plus petite à senestre.[91]

[91] J.-M. Thiébaud, p. 192, sous «surbrisure».

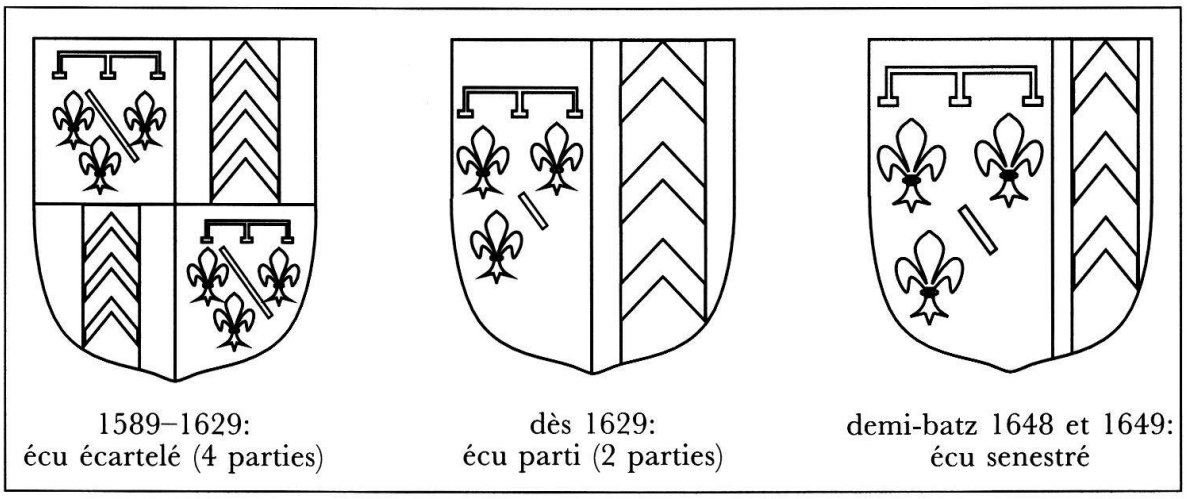

Fig. 14: Types d'écus sous les Orléans-Longueville

Dans la figure 14, nous avons représenté le lambel avec des pendants potencés, car ils sont souvent frappés de cette manière sur les monnaies. Il semble que cela choque les héraldistes qui ne connaissent que les pendants trapézoidaux ou rectangulaires.

Le bâton péri, signe de bâtardise, est plus court dans l'écu parti ou senestré que dans l'écu écartelé.

Le Père Anselme fait une distinction entre les armoiries de Henri I et celles de Henri II de Longueville.[92] Il dessine un lambel avec pendants trapézoidaux ainsi qu'un bâton péri alézé verticalement pour Henri I. Pour Henri II, les pendants aux deux extrêmes du lambel sont coupés verticalement à l'extérieur et le bâton péri est alézé perpendiculairement.

Ces sujets mériteraient d'être étudiés par un héraldiste, car cela permettrait peut-être de résoudre certains problèmes d'attribution de monnaies ou de détection de fausses monnaies à l'usage des collectionneurs.

Couronnes

Les couronnes des batz et demi-batz ne suivent pas entièrement les mêmes règles que celles des kreuzers.[93] Ainsi *(fig. 15):*

- On ne connaît pas de batz ou demi-batz avec le type de couronne à plat sous la légende, formée de deux demi-fleurons et de trois fleurons, dont un en forme de fleur de lys et deux en forme de feuilles d'ache, que l'on rencontre sur certains kreuzers entre 1589 et 1590.
- La couronne du seul batz connu de Henri I, daté de 1589, est arrondie dans la légende, large à trois fleurons et deux demi-fleurons en forme de feuilles d'ache. Le type est le même que celui constaté sur certains kreuzers de 1590, puis, dès

[92] Père Anselme, Histoire généalogique...

[93] Pour plus de détails sur les couronnes et les croix des kreuzers, voir Ch. Froidevaux, Types de kreuzers..., p. 69–70.

Types de couronnes	Kreuzers	Demi-batz et batz
couronne à plat à 3 fleurons (une fleur de lys et deux feuilles d'ache) et deux demi-fleurons (fleurs de lys)	kreuzers s.m, 1589 - 1590	
couronne large à 3 fleurons et deux demi-fleurons (feuilles d'ache)	kreuzers 1590 - 1619	batz 1589 demi-batz 1593, 1594 et 1595 demi-batz 1614, 1615 et 1619 batz 1619
couronne étroite à 3 fleurons et deux demi-fleurons (feuilles d'ache)	kreuzers s.m. (1620) - 1622	batz 1621 et 1622
couronne à fleurs de lys (un fleuron et deux demi-fleurons)	kreuzers 1629 - 1640	
couronne à fleurs de lys (trois fleurons et deux demi-fleurons)		demi-batz 1648 et 1649

Fig. 15: Types de couronnes au droit des kreuzers, batz et demi-batz sous Henri I et Henri II d'Orléans-Longueville

1589 - 1591	1590 - 1619	1620 - 1622	1629 - 1648
croix fourchée cantonnée de quatre H surmontés d'une couronne ducale kreuzers 1589-1591 batz 1589	**croix pattée et encochée** kreuzers 1590 - 1619 demi-batz 1593, 1594 et 1595; demi-batz 1614, 1615 et 1619; batz 1599; batz 1619	**croix pattée et dentelée** kreuzers s.m.(1620) -1622	**croix pattée et dentelée cantonnée de quatre fleurs de lys, dans un quadrilobe** kreuzers 1629 - 1649
	croix ancrée et encochée batz 1600	**croix pattée, encochée et chardonnée** batz 1621	**croix pattée, encochée, dentelée et cantonnée de quatre fleurs de lys** demi-batz 1648 et 1649
		croix pleine, pattée et chardonnée batz 1622	
		croix évidée, pattée et chardonnée batz 1622	

Fig. 16: Types de croix au revers des kreuzers, demi-batz et batz sous Henri I et Henri II d'Orléans-Longueville

1591, sur tous les kreuzers jusqu'en 1619. Il en est de même pour les couronnes des batz de 1619 et des demi-batz de 1593 à 1595, de 1614, de 1615, ainsi que de 1619.

- Les couronnes des batz de 1621 et 1622 sont semblables à celles des kreuzers de la même époque (1620–1622). Elles sont plus étroites que celles de la période précédente et les demi-fleurons reposent directement sur l'écu. Le changement en 1620 coïncide avec l'installation d'un nouveau maître-monnayeur, Jean-Henri Wittnauer, remplaçant Daniel Ragon.
- Les couronnes des demi-batz de 1648 et 1649 sont du même type que celles des kreuzers frappés après le remplacement de Jean-Henri Wittnauer par son frère Nicolas en 1629. Comme les kreuzers, elles comportent des lys comme fleurons et demi-fleurons, mais le nombre de fleurons se monte à trois (un seul sur les kreuzers).

Croix de revers

Les croix du revers des demi-batz et batz *(fig. 16)* sont identiques à celles des kreuzers de 1589 à 1595. Ensuite, elles diffèrent, mais elles changent de type en même temps que les kreuzers. Ainsi:

- Comme sur certains kreuzers entre 1589 et 1591,[93] la croix de revers du batz de 1589 est fourchée et cantonnée de 4 H couronnés. Ces couronnes sont ducales. Leurs fleurons sont formés de feuilles d'ache, alors que l'on rencontre des fleurs de lys sur certains kreuzers de 1590.
- Les demi-batz de 1593, 1594, 1595, ceux de 1614, 1615 et 1619, ainsi que les batz de 1599 et 1619, sont frappés, comme la plupart des kreuzers de la même époque (1590–1619), d'une croix pattée et encochée. Le changement de croix de revers en 1590 pourrait coïncider avec l'arrivée du graveur Claude Bourberain à Neuchâtel.[94] Etonnamment, la croix de revers du batz de 1600, exemplaire fort rare, est d'un autre type. Elle est ancrée et encochée. Il ne s'agit pourtant pas d'un essai puisque le CNN est en possession d'un coin de revers semblable et usé.
- En 1620, les croix de revers des kreuzers changent, comme les couronnes. Elles deviennent dentelées. Ce changement coïncide avec l'installation d'un nouveau maître-monnayeur. Jean-Henri Wittnauer remplace Daniel Ragon. Les batz de cette période sont légèrement différents. Si leur couronne est du même type que celle des kreuzers, leur croix est chardonnée et non dentelée. En 1621, elle est pleine et encochée. En 1622, elle est pleine ou évidée, sans encoche.
- En 1629, Nicolas Wittnauer remplace son frère Jean-Henri. On constate un changement dans les croix de revers des kreuzers. On ne connaît pas de batz frappés par ce maître de Monnaie. Par contre, il frappa des demi-batz en 1648 et 1649. Comme les kreuzers de l'époque 1629 à 1640, leur croix de revers est dentelée, mais les fleurs de lys sont frappées dans l'autre sens et on n'y trouve pas de quadrilobe. La croix est encochée.

[94] Ch. Froidevaux, Un kreuzer neuchâtelois inédit...

Typologie

Nous avons inventorié les types et variantes de demi-batz et batz dans les principaux musées de Suisse, le Cabinet de numismatique de la Bibliothèque nationale de France à Paris et le Cabinet de numismatique du Musée national de l'Ermitage à St-Petersbourg. Trois collectionneurs privés nous ont permis d'analyser leur collection. Nous avons consulté les principaux catalogues de ventes contenant d'importantes monnaies neuchâteloises.

Abréviations

Ouvrages et périodiques

DWM	Eugène Demole, William Wavre et Léon Montandon, Histoire monétaire de Neuchâtel, Société d'histoire et d'archéologie, 1939, Neuchâtel.
DT	Jean-Paul Divo, Edwin Tobler, Die Münzen der Schweiz im 17. Jahrhundert, Bank Leu AG, Zürich, 1987.
HMZ	HMZ Katalog, HMZ-Verlag, Zürich, 1995.
MN	Musée Neuchâtelois.
RSN	Revue Suisse de Numismatique.
GNS	Gazette Numismatique Suisse.

Musées

Be	Cabinet de numismatique du Historisches Museum Bern.
BNF	Cabinet de numismatique de la Bibliothèque nationale de France, Paris.
CNN	Cabinet de numismatique du Musée d'Art et d'Histoire de la ville de Neuchâtel.
CdeF	Musée d'histoire et Médailler, La Chaux-de-Fonds.
CMCL	Cabinet des médailles cantonal de Lausanne, Palais de Rumine.
ERM	Cabinet de numismatique du Musée national de l'Ermitage, St-Petersbourg.
Ge	Cabinet de numismatique du Musée d'Art et d'Histoire de la ville de Genève.
SLM	Cabinet de numismatique du Musée National Suisse.
Wint.	Cabinet de numismatique de la ville de Winterthour.

Ventes

Stroehlin	Vente aux enchères, première partie, 15–20 nov. 1909, Genève, coll. Paul-Ch. Stroehlin.
Gessner	Auktion Leo Hamburger Frankfurt 27.9.1910 (Neuchâtel) et 1.3.1910, coll. Gessner.
Gallet	Auktion Merzbacher, April 1912, coll. G. Gallet.

Grossmann	Auktion Léo Hamburger, Dez. 1926, Frankfurt a. M., coll. Theodor Grossmann.
Iklé	Auktion Leo Hamburger, Frankfurt a.M., Okt. 1928, Sammlung des Herrn Adolf Iklé in St. Gallen, zweiter Teil, Schweizer Münzen.
Vogel	Auktion Adolph Hess Nachf., Frankfurt a. M., Okt. 1928, coll. Vogel.
Hauser-Späth	Auktion Galerie Fischer, September 1943, Luzern, coll. Hauser-Späth, Schweizer Münzen und Medaillen.
MM 8	Münzen und Medaillen AG, Auktion 8, Basel 1949, coll. de Perregaux.
Stuker	Auktion Leu 5, 25/26 oct. 1972, Zurich, coll. Heiner Stuker.
ST 36	Auktion Spink Taisei Nr. 36, 16/17. oct. 1991, Zurich.
Auctiones 23	Auktion Auctiones AG 23, 17/18 juin 1993, Bâle.
MM 79	Auktion Münzen und Medaillen AG 79, 28 fév.–1er mars 1994, Bâle.
Leu 60	Leu Numismatik AG, Auktion 60, oct. 1994, Zurich.

Collections privées

Jéquier	Collection Hugues Jéquier, Paris, maintenant au CNN.
Perregaux	Collection Samuel de Perregaux, Neuchâtel, vendue à MM 8.
Plan.	Collection Jean-Pierre Plancherel, 2054 Chézard.
P1Ne	Collection privée à Neuchâtel.
P1Zh	Collection de monnaies suisses à Zurich.
P2Zh	Collection de monnaies suisses à Zurich.
P3Zh	Collection de monnaies suisses à Zurich.

En tout, nous avons inventorié près de 300 demi-batz et batz des Orléans-Longueville répartis en près de 80 variantes de 12 types.

Nous avons suivi les règles suivantes:

- Musées: le numéro suivant l'abréviation est le numéro d'inventaire du musée. Le poids de la monnaie suit le numéro d'inventaire et figure entre parenthèse, de même que, dans certains cas, le diamètre maximum et minimum.
- Collections privées: avec ou sans numéro d'inventaire.
- Ventes aux enchères: le numéro figurant après l'abréviation de la vente est le numéro indiqué dans le catalogue de vente. E signifie estimation, P représente le prix adjugé sans commission. La qualité des monnaies est indiquée selon le système allemand (s, ss, vz, F.d.c.). Si le catalogue indique un numéro de référence de l'ouvrage de Demole,Wavre et Montandon (DWM), la monnaie est inventoriée selon ce numéro. Sans numéro DWM, une monnaie n'est inventoriée que si elle est illustrée ou décrite de manière suffisamment précise pour être distinguée des autres variantes.

La **rareté** des monnaies est mesurée par leur nombre d'apparitions dans les musées, les collections privées et les ventes aux enchères consultés. Le barème va

de un à trois R. Les monnaies dont un seul exemplaire est connu sont classifiées U. La lettre C signifie que seul le ou les coins sont connus.

Dans le doute, nous avons fait suivre la rareté d'un point d'interrogation, en particulier dans le cas des variantes de monnaies usuelles.

Pour chaque type, nous avons indiqué le **numéro de référence** DWM, DT et HMZ (version 1995).

- Si la monnaie est inédite, la référence est suivie d'un tiret, sauf s'il s'agit d'une variante d'interponctuation non éditée par DWM. Dans ce cas, le numéro de référence DWM est suivi de l'abréviation var. (pour variante).
- Les erreurs de l'ouvrage DWM sont mentionnées entre parenthèse après le numéro de référence. Une liste figure en annexe 3.
- L'expression photo entre parenthèse après le numéro d'inventaire d'une collection indique que cet exemplaire est photographié dans cette publication.

La mauvaise qualité des frappes, en particulier pendant la crise monétaire de 1622, ne permet pas toujours de distinguer toutes les **variantes d'interponctuation.** Nous sommes reconnaissant pour tous les renseignements ou corrections que les lecteurs voudront bien nous communiquer.

Type 1: *Batz 1589*
Henri I d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu couronné au-dessous de la légende, écartelé. Millésime des deux côtés de l'écu. Couronne formée de 3 fleurons et de deux demi-fleurons en forme de feuilles d'ache. Légende avec titre de comte. Croix fourchée comme différent. Cercle extérieur de grènetis reliés, légende entre deux cercles continus. Interponctuation de points.
✠ HEN · DVX · LONGAVIL · CO · S · NEOC

Rv.: Croix fourchée cantonnée de 4 H surmontés d'une couronne ducale. Différent, cercle intérieur, cercle extérieur et interponctuation comme avers.
✠ OCVLI · DOMINI · SVPER · IVSTOS (·?)

Fig. 17: Batz 1589, Henri I d'Orléans-Longueville
Photos: Plan (2.43 g, 28.1/26.5 mm, billon)

Biblio: DWM -, DT -, HMZ 650, R. Kunzmann.[95]

Rareté: U, pièce unique découverte en 1991 (Auktion SBV, Zurich sept. 1991), actuellement collection Plancherel.

Emissions: Dans la convention du 7 juin 1589 que le comté de Neuchâtel passe avec son maître-monnayeur, le titre et le poids des batz sont stipulés à 0.437 et 3.13 g (voir tableau *fig. 32*, annexe 1). La différence de poids avec la monnaie décrite ici est importante. L'usure ne peut l'expliquer qu'en partie.

[95] R. Kunzmann, Neuchâtel, Heinrich I. von Orléans-Longueville, Batzen 1589, pp. 400–401.

Type 2: *Demi-batz 1593, 1594 et 1595*
Henri I d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et de 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache; millésime des deux côtés de l'écu. Légende avec titre de comte. Cercle intérieur continu. Interponctuation avec quartefeuilles.
H ✤ D ✤ LONG ✤ C ✤ S ✤ NEOC

Rv.: Croix pattée et encochée. Interponctuation avec quartefeuilles. Fleur de lys comme différent. Cercle intérieur de grènetis.[96]
OCVLI ✤ DOM ✤ SVP ✤ IVSTOS ✤

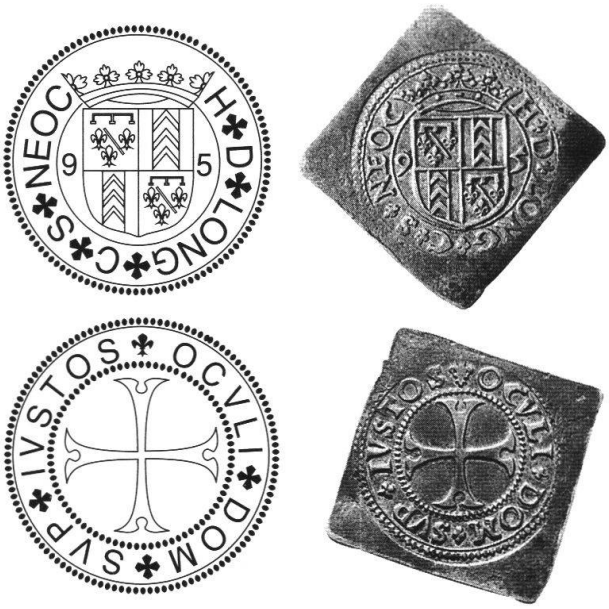

Fig. 18: Demi-batz 1595 sur flanc carré, Henri I d'Orléans-Longueville
Photos: P1Zh 7031 (5.11 g, 25.1 x 25.3 mm, argent)

2.1. Millésime 1593

Rareté: RRR, 2 exemplaires connus:
CNN 88.209 (ex Jéquier, 1.60 g, 23.5/22.7 mm, ex Gessner 2878?)[97]
SLM LM3042 (1.35 g, 22.4 mm, 225°, ex Gessner 2879, P 42.-).

Biblio: DWM 25 et 34,[97] DT -, HMZ 651a.

2.2. Millésime 1594

Rareté: RRR, 2 exemplaires en billon connus (les cercles extérieurs ne sont pas apparents):
SLM EA2897 (1.7 g, 21.4/23 mm).
P2Zh (1.63 g, 21.8/20.5 mm, photos *fig. 13)*.

Biblio: DWM 27 (classé dans les kreuzers), DT -, HMZ 651b.
Iklé 2302, malheureusement sans illustration.[98]
MM8, n° 122 (lot de 3 kreuzers, DWM 26 et 27, E s-ss 30.-, P invendu).[98]

[96] De même que le poids et la dimension, la présence d'un cercle intérieur de grènetis à l'avers permet de distinguer les demi-batz 1593, 1594 et 1595 des kreuzers de la même époque.

[97] Nous avons perdu la trace du demi-batz 1593 de la collection Gessner (numéro de catalogue 2878) décrit par DWM comme kreuzer sous numéro de référence DWM 25, avec un poids de 1.60 g et un diamètre de 20 mm. De même, nous avons perdu la trace du demi-batz 1593 de la collection Jéquier décrit par DWM sous référence DWM 34, d'un poids de 2.70 g et d'une dimension de 23 mm. Si cette pièce a existé, elle n'a pas fait partie de la donation de la collection au CNN. La monnaie CNN 88.209, ex collection Jéquier actuellement au CNN, a un poids de 1.60 g, mais des dimensions de 23.5/22.7 mm. On ne peut exclure que DWM 25 et 34 représentent la même pièce (CNN 88.209), qui aurait été achetée par Jéquier à la vente Gessner, mais cela implique une double erreur chez DWM: la dimension de DWM 25 qui serait de 23 mm (au lieu de 20 mm) et le poids de DWM 34 qui serait de 1.60 g (au lieu de 2.70 g). Nous attendons avec impatience l'aide des lecteurs.

[98] Nous avons perdu la trace de Iklé 2302 et de MM8, n° 122.

2.3. Millésime 1595

Rareté: RR (flancs ronds) et RRR (flancs carrés).
On connaît 7 frappes en billon sur flanc rond:
CdeF (1.41 g, 23 mm, volé en 1980).
CMCL 18107 (1.80 g).
SLM AZ 2934 (1.6 g, 21.8 mm).
Wint. S669 (1.62 g).
Be 3 (1.61 g, 23.8/22.5 mm).
Ge 34791 (1.70 g, 23.6/22.2 mm).
P2Zh (1.47 g, 23.2/20.8 mm).

On connaît 2 frappes en argent sur flanc carré:
CNN 871 (ex Gallet n° 829, 5.03 g, 23 x 23 mm).
P1Zh (5.11g, 25.1 x 25.3 mm, photos *fig. 18).*

Biblio: DWM 31 (Hirzel),[99] DWM 33 (Gessner 2881);[100] DWM 35 (flanc rond) et DWM 36 (flanc carré); DT -; HMZ 651b.

Emissions: Les demi-batz sous Henri I de Longueville étaient ordonnés dès 1593 au poids de 1.88 g et au titre de 0.313 (tableau *fig. 33,* annexe I).

[99] Il s'agit d'une frappe sur flanc carré de la collection Hirzel, décrite sous référence DWM 33 avec un poids de 5.2 g et une dimension de 22 mm. DWM la classent parmi les kreuzers. Selon DWM, elle serait identique à DWM 31, qui est un demi-batz de la collection Gessner (n° cat. 2881, malheureusement sans illustration), classé également par DWM parmi les kreuzers. DWM lui attribuent un poids de 1.70 g et une dimension de 20 mm. Nous avons perdu la trace de ces deux monnaies, mais nous pensons qu'il s'agit de demi-batz.

[100] Il s'agit presque certainement de Gessner 2881 (malheureusement sans poids et sans illustration dans le catalogue). DWM lui attribuent le poids de 1.70 g et la dimension de 20 mm. Ils la classent parmi les kreuzers. Nous avons perdu la trace de cette monnaie (voir note précédente) .

Type 3: *Batz 1599*
Henri II d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et de 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache; millésime des deux côtés de l'écu. Légende avec titre de comte. Abréviation non usuelle de NEOCOMENSIS (NEOCO). Cercle intérieur de grènetis entouré de cercles continus. Interponctuation de quartefeuilles.
H ✤ D ✤ LONG ✤ C ✤ S ✤ NEOCO (sic)

Rv.: Croix pattée et encochée. Interponctuation de quartefeuilles. Fleur de lys comme différent. Cercle intérieur de grènetis bordé d'un cercle continu.[101]
OCVLI ✤ DOMI ✤ SVPER ✤ IVSTOS ✠

Biblio: DWM 104, DT 1638a, HMZ 658.

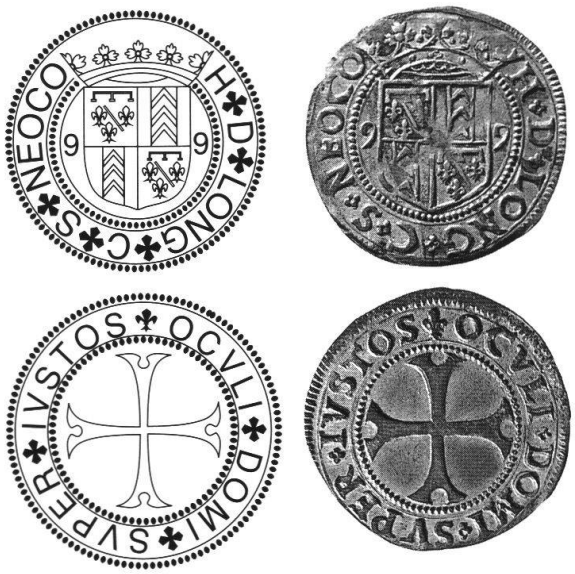

Fig. 19: Batz 1599, Henri II d'Orléans-Longueville
Photos: SLM GU1766 (3.10 g, 27.5/26.5 mm, billon)

Rareté: U, pièce unique au SLM (LMGU 1766, 3.10 g, 27.5/26.5 mm, billon, photos *fig. 19)*.
Le CNN est en possession d'un coin de revers usé (CNN 4312).

Emissions: Les batz étaient stipulés dès 1592 au poids de 3.10 g et au titre de 0.375 (tableau *fig. 32,* annexe 1). Le poids stipulé correspond exactement au poids de l'exemplaire du SLM.

[101] Le cercle continu est placé à l'extérieur du cercle de grènetis.

Type 4: *Batz 1600*
Henri II d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et de 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache; millésime dans la légende. Légende avec titre de comte. Abréviation peu usuelle de LONGAVIL (LON). Cercle intérieur torsadé bordé d'un cercle continu.[102] Interponctuation de quartefeuilles.
H ✤ D ✤ LON ✤ C ✤ S ✤ NEOC ✤ 1600

Rv.: Croix ancrée et encochée. Interponctuation de quintefeuilles. Fleur de lys comme différent. Cercle intérieur torsadé entouré de cercles continus.
OCVLI ✤ DOMI ✤ SVPER ✤ IVSTOS ✤

Fig. 20: Batz 1600, Henri II d'Orléans-Longueville
Photos: CMCL 18104 (2.95 g, 26.6/26.0 mm, billon)

Rareté: RRR, on ne connaît qu'une seule frappe en billon sur flanc rond: CMCL 18104 (2.95 g, 26.6/26.0 mm, photos *fig. 20)*.
Un faux (galvano) a été retiré de la circulation et se trouve au CNN (MM 79, n° 926; Schätzung ss 1000.–, «als Fälschung zurückgezogen»).

Trois frappes en billon sur flanc carré sont inventoriées:
CNN 1077 (6.40 g, 29.6/28.7mm).
SLM AZ2939 (5.07 g, 25.7/25.1 mm).
Plan., ex MM 79, n° 925 (coll. Wüthrich n° 1294).

Le CNN est en possession d'un coin de revers usé (CNN 4311).

Biblio: DWM 105 (flan carré) et DWM 106 (flanc rond), DT 1638b, HMZ 658.
W. Wavre, E. Demole, Le premier batz de Neuchâtel frappé en 1600, RSN 20, 1915, pp.145–147.
M. Spoerri, A propos de la copie d'une monnaie neuchâteloise, Bulletin de l'AACM, Lausanne 7/1994.

Emissions: Les batz étaient ordonnés dès 1592 au poids de 3.10 g et au titre de 0.375 (tableau *fig. 32,* annexe 1).

[102] Le cercle continu est placé de manière non usuelle à l'intérieur du cercle torsadé.

Type 5: *Demi-batz 1614 et 1615*
Henri II d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache; millésime des deux côtés de l'écu. Légende avec titre de comte. Cercle intérieur continu. Quintefeuilles comme interponctuation.[103]

Rv: Croix pattée et encochée. Quartefeuilles comme interponctuation. Fleur de lys comme différent. Cercle intérieur continu.

5.1. Millésime 1614

Faute d'orthographe dans la légende du revers (OCLI). La présence d'une quartefeuille entre le dernier mot de la légende et la fleur de lys n'est pas usuelle.
H ✤ D ✤ LONG ✤ C ✤ S ✤ NEOC
OC (sic)LI ✤ DOM ✤ SVP (?) IVSTOS ✤ ✤

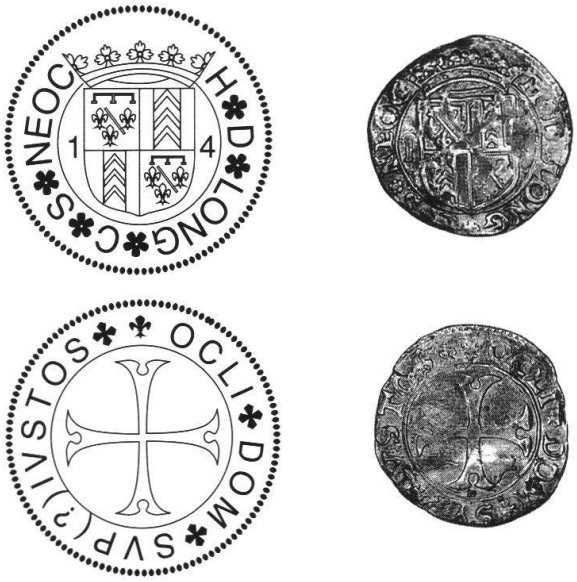

Fig. 21: Demi-batz 1614, Henri II d'Orléans-Longueville
Photos: CMCL 18023 (1.47 g, 21.7/20.6 mm), billon.

Rareté: RRR, on ne connaît que deux frappes en billon de 1614:
CMCL 18023 (1.47 g, 21.7/20.6 mm, trouvaille de Cudrefin, photos*fig. 21).*
CMCL s.i. (1.48 g, trouvaille de Cudrefin).

Biblio: DWM 51 (classé comme kreuzer), DT -, HMZ -.
Morel Fatio, Monnaies suisses et étrangères trouvées à Cudrefin, Indicateur d'antiquités suisses, 1871, n° 3, pp. 271–273.
MM8, n° 136, lot de 4 (dont DWM 51), E R s.g.e (nous n'avons pas retrouvé la trace de cette monnaie au CNN, qui a acheté ce lot).

5.2. Millésime 1615

Etoiles comme interponctuation de la légende du revers.
(...?) LONG ✤ C ✤ (S?)... OC
OCVLI ★ DO ★ SVP ★ IVSTOS ✤

Rareté: U, on ne connaît qu'une seule frappe en billon de 1615:
CMCL 18034 (1.46 g, 21.2/20.8 mm, trouvaille de Cudrefin).

Biblio: DWM 82, DT 1641a, HMZ 659a.
Morel Fatio, Monnaies suisses et étrangères trouvées à Cudrefin, dans Indicateur d'Antiquités Suisses, 1871, n° 3, pp. 271–273.

Emissions: Les demi-batz étaient stipulés dès 1613 au poids de 1.55 g et au titre de 0.313 (tableau *fig. 33,* annexe 1).

[103] De même que le poids et la dimension, la présence de quintefeuilles dans la légende de l'avers permet de distinguer les demi-batz 1614 et 1615 des kreuzers de la même époque.

Type 6: *Demi-batz 1619*
Henri II d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache; millésime des deux côtés de l'écu. Légende avec titre de comte.

Rv: Croix pattée et encochée. Points comme interponctuation.

Variante 6a
Petites quintefeuilles dans la légende de l'avers. Points dans la légende du revers. Quintefeuille après IVSTOS. Cercle intérieur continu au revers. Point douteux après NEOC.
H * D * LONG * C * S * NEOC (·?)
OCVLI · DOM · SVP · IVSTOS ✤

Rareté:. U, on ne connaît qu'une seule frappe en billon:
Wint S665 (1.56 g, 23.7/22.9 mm, photos *fig. 22)*.

Biblio: DWM 84, DT 1641b, HMZ 659a.

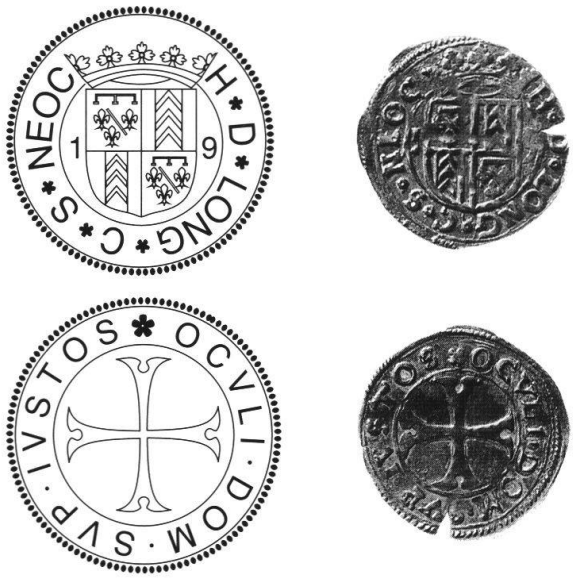

Fig. 22: Demi-batz 1619, var. 6 a, Henri II d'Orléans-Longueville
Photos: Wint S665 (1.56 g, 23.7/22.9 mm, billon)

Variante 6b
Petites quintefeuilles (?) dans la légende de l'avers. Etoiles dans la légende du revers. Fleur de lys (?) après IVSTOS. Cercle intérieur continu épais au revers.
H (* ?) D (* ?) LONG (* ?) C (* ?) S (* ?) NEOC
OCVLI ★ DO ★ SVP ★ IVSTOS (⚜?)

Rareté:. U, on ne connaît qu'une seule frappe en billon: CNN 3568 (1.56 g, billon).
Biblio: DWM -, DT 1641b, HMZ 659a.

Variante 6c
Petites quintefeuilles (?) dans la légende de l'avers. Point après NEOC. Points dans la légende du revers. Deux points après IVSTOS. Cercle intérieur continu au revers.
H (* ?) D (* ?) LO(...?)(* ?) S (* ?) NEOC ·
OCVLI · DO · SVP · IVSTOS :

Rareté:. U, on ne connaît qu'une seule frappe en billon: CNN 1076 (1.40 g, 24.4/23.7 mm, billon).

Variante 6d
Deux coins usés d'avers en possession du CNN (CNN 4310, 22 mm). Avec points dans la légende, sauf après NEOC. Sans cercle intérieur.
H · D · LONG · C · S · NEOC

Biblio: DWM 85, DT 1641b, HMZ 659a.

Emissions: DWM ne mentionnent pas le poids et le titre ordonnés, qui devaient suivre ceux des cantons alliés. C'est la convention de 1618 qui était alors en vigueur, mais C. Martin n'a pas publié le titre et le poids des demi-batz du mandat de 1618.[104] Une recherche dans les archives s'impose.

[104] C. Martin, p. 77 et 170, E 300

Type 7: *Batz 1619*
Henri II d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu écartelé; couronne arrondie dans la légende, large, formée de 3 fleurons et 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache; millésime des deux côtés de l'écu. Légende avec titre de comte. Interponctuation de points. Cercle intérieur continu.
H · D · LONG · C · S · NEOC

Rareté: C, on ne connaît que deux coins usés d'avers:
CNN 4308 et 4309 (les deux 24 mm).

Biblio: DWM 107, DT 1638 remarque, HMZ -.

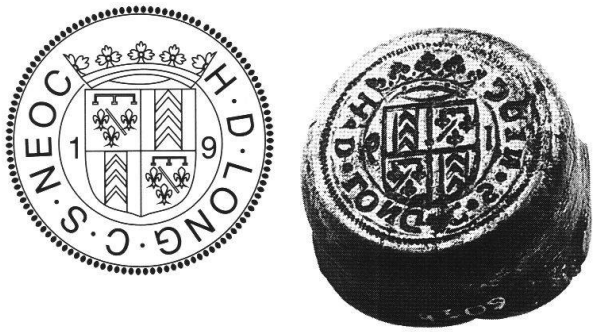

Fig. 23: Coin du batz 1619, Henri II d'Orléans-Longueville.
Photo: CNN 4309 (24 mm)

Emissions: Dans les accords monétaires, les batz étaient ordonnés dès 1618 au poids de 2.65 g et au titre de 0.328 (tableau *fig. 31,* annexe 1).

Type 8: *Batz 1621 avec millésime sur une seule face (légende du revers)*
Henri II d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu écartelé. Couronne arrondie dans la légende, étroite, formée de 3 fleurons et de 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache. Les demi-fleurons touchent le bord de l'écu. Légende avec titre de prince. Croix hérissée au début et à la fin de la légende. Interponctuation de points. Cercle intérieur torsadé interrompu par le bas de l'écu. Sans millésime au droit.
✱ H · AV · PR · SV · NO · CASTRI ✱

Rv.: Croix pattée, encochée et chardonnée. Millésime dans la légende. Interponctuation de points. Cercle intérieur torsadé.
OCVLI · DOMI · SVPER · IVSTOS · 1621 (...?)

Fig. 24: Batz 1621 avec millésme sur une seule face, Henri II d'Orléans-Longueville
Photos: Wint S666 (2.06 g, 25.2/24.0 mm, billon)

Rareté: RRR, on ne connaît qu'une seule frappe en billon:
Wint S666 (2.06 g, 25.2/24.0 mm, photos *fig. 24)*.

Biblio: DWM 108 (erreur),[105] DT 1639a, HMZ 658.
Iklé 2312, malheureusement sans illustration.[106]
Stroehlin 2575, malheureusement sans illustration, cite un batz 1621 dans un lot, mais n'indique pas si le millésime est frappé sur un (DWM 108) ou deux côtés (DWM 109).[106]

Emissions: Dans les accords monétaires, les batz sont ordonnés dès 1618 au poids de 2.65 g et au titre de 0.328. Ce mandat fut confirmé en 1620 (tableau *fig. 32,* annexe 1).

[105] Croix hérissée au début et à la fin de la légende du droit, et non pas rosette et fleur de lys.
[106] Nous avons perdu la trace de Iklé 2312 et Stroehlin 2575.

Type 9: *Batz 1621 avec millésime sur les deux faces.*
Henri II d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu écartelé. Couronne arrondie dans la légende, étroite, formée de 3 fleurons et de 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache. Les demi-fleurons touchent le bord de l'écu. Légende avec titre de prince. Interponctuation de points. Cercle intérieur de grènetis ou torsadé interrompu par le bas de l'écu. Millésime des deux côtés de l'écu. Avec ou sans point à la fin de la légende.

Rv.: Croix pattée, encochée et chardonnée. Millésime dans la légende. Interponctuation de points. Croix hérissée à la fin du millésime. Cercle intérieur torsadé.

Variante 9a

Croix hérissée (?) au début de la légende. Point après CASTRI. Cercle intérieur torsadé à l'avers.
(✱?) H · AV · PR · SV · NO · CASTRI ·
OCVLI · DOMI · SVPER · IVSTOS · 1621 ✱

Rareté: RRR, on ne connaît que un (deux?) exemplaire(s) en billon:
P2Zh (2.00 g).
MM 1993, liste 570, n° 326 (cercle intérieur de grènetis ou torsadé à l'avers?).[107]

Variante 9b

Croix hérissée au début de la légende. Sans point après CASTRI. Cercle intérieur de grènetis à l'avers.
✱ H · AV · PR · SV · NO · CASTRI
OCVLI · DOMI · SVPER · IVSTOS · 1621 ✱

Rareté: RRR, on ne connaît que deux (trois?) exemplaires en billon:
Wint S668 (1.86 g, 24.8/24.4 mm, photos *fig. 25)*.
Ge 40975 (2.72 g).
MM 1993, liste 570, n° 326, s, P 500.- (cercle intérieur de grènetis ou torsadé à l'avers?) [107].

Biblio: DWM 109, DT 1639a, HMZ 658.
Stroehlin 2575, malheureusement sans illustration, cite un batz 1621 dans un lot, mais n'indique pas si le millésime est frappé sur un (DWM 108) ou deux côtés (DWM 109)[106].

Emissions: Selon les accords monétaires, les batz devaient être frappés dès 1618 au poids de 2.65 g et au titre de 0.328. Ce mandat fut confirmé en 1620 (tableau *fig. 32,* annexe I).

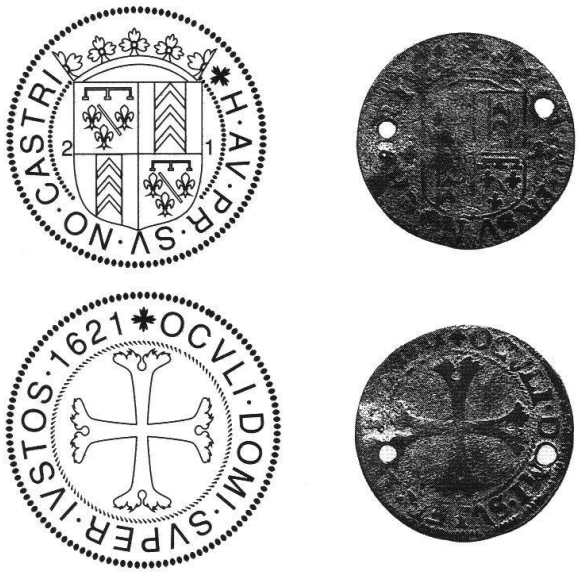

Fig. 25: Batz 1621 avec millésime sur les deux faces, var. 9 b, Henri II d'Orléans-Longueville.
Photos: Wint S668 (1.86 g, 24.8/24.4 mm, billon)

[107] Nous avons perdu la trace de cette monnaie.

Batz 1622

Rareté: Les batz de 1622 ne sont pas rares. Certaines variantes sont peu répandues dans les musées, mais il n'est pas certain qu'il en soit de même parmi les collectionneurs.

Emissions: Selon les accords monétaires, les batz devaient être frappés dès 1618 au poids de 2.65 g et au titre de 0.328. Ce mandat fut confirmé en 1620, mais ne fut pas respecté par les gouvernements et les maîtres-monnayeurs (tableau *fig. 32,* annexe I).

Type 10: *Batz 1622 avec croix évidée*
Henri II d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu écartelé. Couronne arrondie dans la légende, étroite, formée de 3 fleurons et de 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache. Les demi-fleurons touchent le bord de l'écu. Légende avec titre de prince. Cercle intérieur torsadé, interrompu par le bas de l'écu.

Rv.: Croix évidée, pattée et chardonnée. Millésime des deux côtés de la croix. Cercle intérieur torsadé.

Biblio: DWM 86-91 (demi-batz)[108] et 110–116 (batz), DT 1640, HMZ 658. Au sujet de surfrappes de batz neuchâtelois de 1622 par les maîtres-monnayeurs fribourgeois, voir E. Tobler, Zwei interessante Überprägungen auf Neuenburger Münzen, HMZ 1970, p. 281.

Fig. 26: Batz 1622, var. 10 g, Henri II d'Orléans-Longueville
Photos: BNF 1155 (2.42 g, 25.0/24.7 mm, billon)

Variantes:

Variantes	Légendes	Cercle intérieur	Référence DWM/ inventaire des monnaies	Rareté
10a	: H · AV : PR · SV . NO : CAS : OCVLI · DOM : SVPER · IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM 86 CNN 1099 (1.65 g)	R?
10b	: H · AV : PR · SV (.?) NO : CAS (?) OCVLI : DOM · SVPER · IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM 86 var. CNN 1102 (1.65 g)	R?
10c	· H : AV · PR : SV · NO : CAS · OCVLI · DOM : SVPER · IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM 87 (erreur)[109] CNN 1100 (1.40 g), 1111 (2.05 g) CMCL 18093 (1.69 g) Wint S 670 (1.88 g), S538 (2.36 g, superbe) MM8, n° 131 (lot de 33 demi-batz 1622, 1648, 1649)	

[108] Nous ne faisons pas de distinction entre demi-batz et batz 1622 pour les raisons invoquées dans le chapitre sur le poids des batz 1622.
[109] Cercle intérieur torsadé au revers, un point après CAS.

10d	· H · AV : PR · SV · NO : CAS · OCVLI · DOM : SVPER · IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM 87 var. CMCL 18096 (2.23 g) Wint S672 (2.19 g)	R?
10e	· H · AV · PR : SV · NO : CAS OCVL (...?) DOM · SVPER (?) IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM 87 var. CNN 1110 (1.89 g)	R?
10f	· H · AV : PR · SV · NO : CAS · OCVL · DOM · SVP (...?) STOS :	torsadé torsadé	DWM - CNN 1112 (2.25 g) SLM M9969 (2.03 g) Ge s.i. (2.41 g)	R?
10g	✱ H · AV · PR : SV · NO : CAS · OCVLI : DOM : SVPER : IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM - CNN 1105 (1.60 g), 88104 (1.98 g), 88107 (2.26 g) Be 28 (1.80 g) BNF 1155 (2.42 g, photos *fig. 26)* P1Zh 7049 (2.14 g) P1Ne (1.98 g)	
10h	✱ H · AV : PR · SV · NO : CAS OCVLI : DOM . SVPER : IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM - Be 24 (2.11 g)	R?
10i	✱ H : AV · PR : SV · NO : CAS (·?) OCVLI · DOM . SVPER : IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM - Be 29 (1.71 g)	R?
10j	✱ H : AV · PR (?) SV · NO : CAS OCVLI (?) DOM . SVPER · IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM - CNN 1114 (1.82 g)	R?
10k	✱ H : AV · PR : SV · NO : CAS OCVLI · DOM : SVPER · IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM - Wint S671 (2.64 g) Ge s.i. (2.03 g)	R?
10l	✱ H : AV · PR : SV · NO : CAC(sic) OCVLI : DOM . SVPER : IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM 91 (erreur.[110] CMCL 18091 (1.88 g) SLM LB1995 (2.61 g) Be 26 (1.40 g)	
10m	· H · AV · PR · SV · NO · CAS ✱ OCVLI · DOM · SVPER · IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM - CNN 1113 (2.15 g) SLM LB1993 (2.07 g), M9970 (2.12 g) Be 25 (2.27 g) Wint S674 (1.93 g)	
10n	· H : AV · PR : SV · NO : CA · S : OCVLI · DOM : SVPER · IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM 110 CMCL 18090 (2.0 g), 18101 (1.52 g) MM8, n° 130 (lot de 8 batz 1622)	
10o	✱ H : AV · PR (...?) NO : CAS OC (...?)DOM : SVPER (:?) IVSTO (sic) ✱	torsadé torsadé	DWM - SLM AZ 2935 (1.80 g) P1Ne (2.37 g) ST 36, n° 673	R?

[110] Un seul point en bas visible entre DOM et SVPER.

Type 11: *Batz 1622 avec croix pleine*
Henri II d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu écartelé. Couronne arrondie dans la légende, étroite, formée de 3 fleurons et de 2 demi-fleurons en forme de feuilles d'ache. Les demi-fleurons touchent le bord de l'écu. Légende avec titre de prince. Sans cercle intérieur ou avec cercle intérieur torsadé interrompu par le bas de l'écu, ou avec cercle intérieur continu fin.

Rv.: Croix pleine, pattée et chardonnée. Millésime des deux côtés de la croix. Sans cercle intérieur ou avec cercle intérieur torsadé, de grènetis ou continu.

Biblio: DWM 86-91 (demi-batz) et 110–116 (batz), DT 1640, HMZ 658.

Fig. 27: Batz 1622, var. 11j, Henri II d'Orléans-Longueville
Photos: ERM 7309 (2.13 g, billon)

Variantes:

Variantes	Légendes	Cercle intérieur	Référence DWM/ inventaire des monnaies	Rareté
11a	: H · AV : PR · SV : NO · CAS (:?) OCVLI · DOM : SVPER · IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM - SLM AZ2929 (1.85 g)	R?
11b	✱ H · AV : PR : SV : NO : CAS · OCVLI · DOM : SVPER · IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM - Ge 41200 (2.26 g)	R?
11c	✱ H · AV : PR · SV : NO · CAS : OCVLI · DOM : SVPER · IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM - Wint S677 (2.08 g) P2Zh (2.31 g) P1Ne (2.63 g)	
11d	✱ H : AV · PR : SV · NO : CAS ✱ OCVLI · DOM : SVPER · IVSTOS ✱	torsadé cont. fin	DWM - CMCL 18092 (2.38 g)	R?
11e	(...?) AV · PR · SV · NO · CAST · OCVLI : DOM · SVPER : IVSTOS (...?)	sans cont. fin	DWM 88 CNN 1101 (1.61 g)	R?
11f	H · AV · PR · SV · NO · CAST · OCVLI · DOM : SVPER : IVSTOS ✱	cont. fin continu	DWM 116 (erreur)[111] CNN 1097 (1.54 g), 88106 (1.76 g) CMCL 18099 (2.01 g) SLM LM2295 (2.4 g) Wint S676 (2.20 g) Coll Jéquier (2.35 g, 24 mm, douteux)[112]	

[111] La légende du revers se termine par une croix et non par une fleur de lys.
[112] Au CNN, nous n'avons pas trouvé trace de la monnaie décrite par DWM

11g	· H · AV : PR · SV : NO : CAST :·:	sans	DWM 111	
	OCVLI · DOM : SVPER : IVSTOS ✱	sans	CNN 1109 (2.50 g), 88103 (1.64 g) CMCL 18094 (2.45 g) Be 21 et 22 (2.14 g)[113] P1Ne (2.06 g) P1Zh 7048 (2.46 g) MM8, n° 130 (lot de 8 batz 1622) ST 36, n° 673 (lot de 4 batz 1622, DWM 110 var. (IVSTO) et 111, E s et ss 75.-, P 110.-)	
11h	· H · AV · P (...?) SV : NO · CAST ✱	grènetis	DWM -	R?
	OCVLI . DO (sic) . SVPER : IVSTOS ✱	torsadé.	Wint S673 (2.38 g)	
11i	H AV PR (...?) NO : CASTR ·	?	DWM 89 (douteux)[114]	
	OCV (...?) DOM : SVPER IVSTOS ✱	?	CNN? (1.58 g, 23.5 mm, manque au CNN)	
11j	· H · AV . PR : SV · NO : CASTR ·	sans	DWM 112 (erreur)[115]	
	OCVLI : DOM · SVPER : IVSTOS ✱	sans	CNN 1104 (1.87 g), 1108 (2.01 g), 1117 (2.22 g) SLM EA2898 (2.33 g) Wint S678 (2.26 g), S679 (2.13 g) Ge 41201 (1.98 g) ERM 7309 (2.13 g, photos *fig. 27)*	
11k	· H : AV . PR : SV · NO : CASTR ·	sans	DWM -	R?
	OCVLI : DOM : SVPER : IVSTOS ✱	sans	P1Ne (1.96 g, contremarque)[116]	
11l	H : AV (...?) NO : CASTR	torsadé	DWM -	R?
	OCVLI · DO (sic): SVPER (:?) IVSTOS ✱	torsadé	CMCL 18098 (1.80 g)	
11m	H :· (sic) AV : PR (...?) NO : CASTR	torsadé	DWM -	R?
	OCVLI · DO (sic) : SVPER · IVSTOS :	torsadé	Wint S675 (2.0 g)	
11n	✱ H : AV · PR : SV · NO : CASTRI	torsadé	DWM 114 (erreur)[117]	
	OCVLI : DOM · SVPER : IVSTOS ✱	cont. fin	CNN 1118 (2.44 g), 1103 (1.55 g) Ge 41201 (2.18 g)	
11o	✱ H : AV · PR : SV · NO : CASTRI	torsadé	DWM 114 var.	R?
	OCVLI : DOM : SVPER : IVSTOS ✱	cont. fin	P1Zh 7047 (2.31 g)	
11p	✱ H : AV · PR : SV · NO : CASTRI	torsadé	DWM 114 var.	R?
	OCVLI · DOM : SVPER · IVSTOS ✱	cont. fin	Ge s.i. (2.03 g)	

[113] Deux n° d'inventaire pour la même monnaie, par suite d'une erreur d'inventaire de l'auteur.
[114] Il n'existe pas de monnaie de ce type au CNN.
[115] Deux points entre OCVLI et DOM, un point entre DOM et SVPER.
[116] Contremarque de Strasbourg (fleur de lys), ex MM liste 575, 1994, n° 249.
[117] Il manque le I de OCVLI; deux points entre H et AV.

11q	✱ H · AV : PR · SV : NO · CASTRI OCVLI : DOM : SVPER : IVSTOS (✱?)	torsadé torsadé	DWM 114 var. CMCL 18089 (1.91 g) SLM EA 2899 (1.9 g)	
11r	✱ H · AV · PR : SV · NO : CASTRI OCVLI : DOM : SVPER : IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM 114 var. Be 23 (1.78 g)	R?
11s	✱ H : AV · PR : SV (?) NO : CASTRI OCVLI · DOM : SVPER : IVSTOS ✱	torsadé torsadé	DWM 114 var. Wint S680 (2.02 g)	R?
11t	✱ H · AV · PR : SV · NO : CASTRI ✱ OCVLI · DOM · SVPER · IVSTOS :	torsadé continu	DWM 90 (erreur)[118] Ge 14501 (1.86 g) CMCL 18097 (2.05 g) MM8, n° 131 (lot de 33 demi-batz 1622, 1648, 1649)	R?
11u	✱ H · AV · PR : SV · NO : CASTRI OCVLI : DOMI : SVPER : IVSTOS ✱	torsadé continu	DWM 113 (erreur)[119] Ge (2.17 g, manque à Genève) CMCL 18088 (2.10 g) Be 30 (1.80 g) P1Ne (2.17 g)	
11v	✱ H : AV · PR : SV (?) NO : CASTRI OCVL : DOMI · SVPER : IVSTOS ✱	torsadé continu	DWM 113 var. CNN 1115 (2.06 g)	R?
11w	✱ H : AV · PR : SV · NO : CASTRI OCVLI ·DOM · SVPER : IVSJ(sic?)OS ✱	torsadé cont. fin	DWM 115 (erreur)[120] Ge s.i. (2.03 g) P2Zh (1.95 g)	R?

[118] Croix pleine et non évidée.
[119] Croix pleine et non évidée; nous n'avons pas trouvé trace de la monnaie décrite par DWM au Musée de Genève.
[120] Croix pleine et non évidée.

Type 12: *Demi-batz s.m., 1648 et 1649*
Henri II d'Orléans-Longueville

Av.: Ecu senestré, couronne au-dessous de la légende, formée de 3 fleurons et de 2 demi-fleurons en forme de fleurs de lys. Millésime des deux côtés de l'écu, ou sans millésime. Titre de prince. Sans cercle intérieur.

Rv.: Croix évidée, pattée, encochée et dentelée, cantonnée de 4 fleurs de lys. Avec ou sans point au centre de la croix. ET PAX dans la légende. Sans cercle intérieur.

Emissions: Selon la convention de 1648 avec Nicolas Wittnauer, les demi-batz étaient ordonnés au poids de 2.04 g et au titre de 0.156 (voir tableau *fig. 33,* annexe 1). On en frappa 372 000 en 1648 et 1649 (voir annexe 1).

Fig. 28: Demi-batz 1649, var. 12.3c, Henri II d'Orléans-Longueville
Photos: ERM 7318 (1.72 g, 23.0/21.6 mm, frappe en argent?)

12.1. Sans millésime

HE AVR (...?) G · PRI · NOVIC (...?)
OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTO :

Rareté: U, on ne connaît qu'un seul exemplaire en billon: Wint S667 (1.59 g, 23.5/22.8 mm).

Biblio: DWM 92, DT -, HMZ -.

12.2. Millésime 1648

Biblio: DWM voir variantes, DT 1642a, HMZ 659b.

Variantes	Légendes	Référence DWM/ inventaire des monnaies	Rareté
12.2a	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS · OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTO :	DWM 93 CNN 1079 (1.50 g), 1081 (1.41 g), 1082 (2.00 g), 1083 (1.26 g), 1078 (1.78 g), 88108 (1.90 g), 88109 (1.54 g). CMCL 18079 (1.82 g),[121] 18080 (1.46 g), 18081 (1.20 g), 18082 (2.04 g), 18083 (1.77 g), 18084 (1.55 g). Be 33 (1.50 g), 34 (1.42 g), 35 (2.18 g), 36 (1.87 g). Ge 14503 (1.32 g),	

[121] Trempé dans un bain d'argent?

		14504 (1.51 g), 14597 (1.80 g). SLM AZ 2930 (1.54 g), LB 1995 (1.2 g), AZ 2931 (1.7 g), M 9971 (1.52 g), M 9972 (1.95 g), LB1995 (1.2 G). Wint S681 (1.70 g), S682 (1.40 g), S683 (1.79 g), S685 (2.34 g). BNF 1160 (1.60 g), 1160b (1.60 g). ERM 7316 (2.0 g), 7317 (1.69 g). P1Zh 7051 (1.79 g), 7052 (1.51 g). P1Ne (1.76 g, 2.05 g, 1.32 g). P2Zh (1.65 g). P3Zh (1.68 g)[122] MM8, n° 131 (lot de 33 demi-batz 1622, 1648, 1649). ST 36, n° 674 (lot de 2 demi-batz, DWM 93 et 96var.).
12.2b	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS ★ OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTO :	DWM - RRR SLM EA 2801 (1.45 g) CMCL 18078 (1.14 g)
12.2c	HE · AVR · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVIC ★ OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTO :	DWM 94 CNN 1084 (1.74 g), 1085 (1.54 g). CMCL s.i. (1.68 g). SLM LM2296 (2.07 g), M9973 (1.62 g). Be 31 (1.66 g). Wint S684 (1.74 g). Ge 41202 (2.04 g). BNF 1160a (1.62 g). P1Ne (1.61 g). P1Zh 7050 (1.62 g). MM8, n° 131 (lot de 33 demi-batz 1622, 1648, 1649).
12.2d	HE · AVR · DVX · LONG · DG · PRI ... NOVIC ★ OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTO :	DWM 95 (douteux)[123] CNN? (1.55 g, 23 mm)

[122] Frappe en argent ou trempé dans un bain d'argent?

[123] Au CNN, nous n'avons pas retrouvé la trace de la monnaie décrite par DWM (sans deux points entre D et G dans la légende de l'avers).

12.3. Millésime 1649

Biblio: DWM voir variantes, DT 1642b, HMZ 659b.

Variantes	Légendes	Référence DWM/ inventaire des monnaies	Rareté
12.3a	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS ✤ OCVLI DOMINI ET · PAX · SVP · IVSTOS ✤	DWM 96 Wint S694 (1.78 g)	R?
12.3b	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS ✤ OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTOS ✤	DWM 96 var. CNN 1086 (1.62 g), 1087 (1.57 g). CMCL 18086 (1.77 g), 18087 (2.00 g). SLM M9978 (1.50 g). Be 39 (2.13 g), 44 (1.79 g), 45 (2.0 g). Wint S688 (1.55 g), S689 (1.31 g), S693 (1.72 g), S696 (1.91 g). ERM 7321 (2.0 g). P1Ne (1.89 g). P1Zh 7055 (2.15 g), 7056 (1.65 g). P2Zh (1.73 g). MM8, n° 131 (lot de 33 demi-batz 1622, 1648, 1649). Stuker 1636 (lot de 5 demi-batz et kreuzers). ST 36, no 674 (lot de 2 demi-batz) cite une var. de DWM 96, sans description.	
12.3c	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS ✤ OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTOS ✤ Point avant le 4 et après le 9 du millésime	DWM 98 CNN 1090 (1.56 g), 1091 (1.77 g), 1093 (1.77 g), 1092 (1.35 g), 88110 (2.23 g), 88111 (1.83 g), 88112 (1.87 g). CMCL 18085 (1.88 g). SLM LM1183 (1.74 g), M9976 (2.08 g), M9977 (1.62 g). Be 41 (1.77 g). Wint S690 (1.71 g), S691 (1.79 g), S692 (1.68 g). Ge 14508 (1.80 g), s.i. (1.78 g). BNF 1163 (1.89 g). ERM 7318 (1.72 g, 23.0/21.6 mm, photo *fig. 28)*;[124] 7319 (1.74 g), 7330 (1.64 g). P1Ne (1.63 g). P1Zh 7053 (1.65 g). MM8, n° 131 (lot de 33 demi-batz 1622, 1648, 1649).	

[124] Frappe en argent?

12.3d	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS ⁂ OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTO ⁂	DWM - SLM AZ2932 (1.84 g), EA2902 (1.65 g). Be 43 (1.82 g). Wint S687 (1.71 g). P1Zh 7054 (1.65 g). P1Ne (1.74 g).	R
12.3e	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS ⁂ OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVST ⁂ Point avant le 4 et après le 9 du millésime	DWM 97 (erreur)[125] CNN 1089 (1.62 g). Be 40 (1.88 g), 42 (1.36 g). SLM AZ2933 (1.84 g). MM8, n° 131 (lot de 33 demi-batz 1622, 1648, 1649).	R
12.3f	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS ⁂ OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTOS ⁂	DWM 101 (douteux)[126] Wint S 696 (1.91 g, 22 mm).	
12.3g	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS ⁂ OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTOS ·	DWM 100 (douteux)[127] Ge? (1.88 g, 23 mm, manque à Genève).	
12.3h	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS · OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTOS ·	DWM - CNN 88.118 (1.74 g). Wint S686 (1.78 g).	R? [128]
12.3i	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS · OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTO :	DWM 102 (douteux)[129] Ge? (1.74 g, 23 mm, manque à Genève).	
12.3j	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS · OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTO ⁂	DWM 99 (erreur)[130] Be 32 (1.67 g, 37 (1.77 g). CNN 88.117 (1.71 g). Ge 14554 (1.70 g).	RR
12.3k	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS · OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVST ⁂	DWM - Be 38 (1.89 g). P1Ne (2.04 g).	RR
12.3l	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS : OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVST ⁂	DWM - SLM M9974 (2.06 g)	U?
12.3m	HE · AV · D(UX?) · LONG · D : G · PR (...?) ICAS ⁂ OCVLI (?) DOMINI · ET (...?) AX · SVP · IVST ·	DWM - CNN 88116 (1.53 g).	U?

[125] Point avant le 4 et après le 9 du millésime.

[126] La monnaie de Winterthour décrite par DWM sous référence DWM 101 a 3 quintefeuilles: la troisième se confond avec le bord supérieur du S de NOVICAS.

[127] La monnaie de Genève décrite par DWM sous référence DWM 100 est introuvable.

[128] On confond souvent cette monnaie avec celle identique de millésime 1648.

[129] La monnaie de Genève décrite par DWM sous référence DWM 102 est introuvable. Il s'agit probablement de Ge 14554 (1.70 g) qui a une double quintefeuille (⁂) et non deux points après IVSTO (variante 12.3j).

[130] Point après NOVICAS et non triple quintefeuille (⁂).

12.3n	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAS · OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVST·	DWM - BNF 1161 (2.02 g, 23.2/22.6 mm)	U?
12.3o	HE · AV · DVX · LONG · D : G · PRI · NOVICAST ✿ OCVLI · DOMINI · ET · PAX · SVP · IVSTO ✿	DWM 103 CNN 1094 (1.97 g). SLM M9975 (1.47 g). BNF 1162 (1.49 g, 23.0/22.7 mm).	RR

Charles Froidevaux
Dr. ès sciences économiques
Domaine de Vaudijon
CH-2013 Colombier

Depuis l'introduction du système décimal, le poids se mesure en grammes et le titre de l'argent en pour milles. Pour trouver le poids de fin (poids de l'argent pur dans la monnaie), on multiplie donc le poids par le titre.

A l'époque, le poids et le titre des monnaies se mesuraient en marcs. Le poids du marc, ainsi que ses subdivisions, variaient d'une région à l'autre.

Le poids

A Neuchâtel et Genève, on mesurait le poids en marcs de Troyes (ou marcs de Paris) qui pesaient l'équivalent de 244.752 g et se divisaient en 8 onces de 24 deniers de 24 grains.[131]

Berne utilisait les mêmes subdivisions, mais basées (à partir de 1504) sur le marc de Nuremberg à 238.378 g.[132] Le tableau *fig. 29* indique les subdivisions du marc ainsi que les poids décimaux correspondants.

Le marc de Berne pesait donc 2.60% de moins que le marc de Neuchâtel (marc de Troyes)

	Marc	Onces	Deniers	Grains	Au marc de Berne en g	Au marc de Paris (Troyes) en g
1 marc	1	**8**	192	4608	238.378	244.752
1 once			**24**	576	29.797	30.594
1 denier				**24**	1.242	1.275
1 grain					0.052	0.053

Fig. 29: Tableau des mesures du poids au marc de Berne et au marc de Troyes

Exemples de calcul avec le tableau *fig. 29:*

- Le poids décimal de l'once au marc de Berne se calcule en divisant le poids du marc de Berne (238.378 g) par le nombre d'onces comprises dans le marc, c'est-à-dire 8. L'once au marc de Berne pèse donc 29.8 g.
- Le poids décimal du denier au marc de Troyes, donc à Neuchâtel, était de 1.275 g, car il représentait la 192e partie du marc de Troyes (244.752 g).

Dans les ordonnances monétaires de l'époque, on indiquait le poids qu'une monnaie devait peser en nombre de pièces au marc, qu'on appelait la taille.

Ainsi, à Neuchâtel, le batz est ordonné en 1588 au même poids que les villes de Berne, Soleure et Fribourg, à savoir 78 pièces au marc (voir tableau *fig. 32).* Ce document sous-entend le marc de Neuchâtel (marc de Troyes à 244.752 g). Le batz

[131] Wavre et Demole, p. 31.
[132] N. Morard, p. 120, note 28; Wavre et Demole, p. 31.

est donc ordonné à 3.14 g (voir tableau *fig. 32)*. Il ne faut pas s'étonner si l'on trouve un autre chiffre dans les archives de Berne, car les accords entre Berne, Soleure et Fribourg se stipulent au marc de Berne de 238.378 g. Morard indique donc une taille de 75 pièces au marc de Berne,[133] ce qui revient au même (voir tableau *fig. 31)*.

Le titre

A Neuchâtel, Berne et Fribourg, on mesurait le titre en lots, quintlins et deniers, le marc se subdivisant en 16 lots de 4 quintlins de 4 deniers. L'argent était donc considéré comme pur à 16 lots. Le tableau *fig. 30a* renseigne sur les équivalences.

	Marcs	Lots	Quintlins	Deniers	Poids en g (marc de Berne)	Poids en g (marc de Troyes)	Titre décimal
1 marc	1	**16**	64	256	238.378	244.7529	1
1 lot			**4**	16	14.899	15.297	0.063
1 quintlin				**4**	3.725	3.824	0.016
1 denier					0.931	0.956	0.004

Fig. 30a: Tableau des mesures du titre valable à Berne, Fribourg et Neuchâtel

Exemples de calcul avec le tableau *fig. 30a:*

- Comme l'argent pur est considéré à 16 lots, chaque lot représente un seizième de marc, donc un titre de 62.5 pour-milles en système décimal (dernière colonne). Chaque quintlin représente un soixante-quatrième de marc, donc un titre décimal de 15.625 pour mille (dernière colonne).
- Dans la convention passée le 6 oct. 1648 avec le maître-monnayeur Nicolas Wittnauer, les demi-batz sont ordonnés au titre de 2 lots 2 quintlins.[134] On calcule le titre décimal en multipliant chaque lot et chaque quintlin par leur titre décimal de la dernière colonne du tableau et en additionnant le tout. Le titre est donc de 0.156.
- Le montant des émissions est souvent indiqué dans les ordonnances en nombre de marcs et ses subdivisions utilisées pour le titre. C'est la raison pour laquelle nous avons indiqué le poids décimal des lots, quintlins et deniers dans le tableau. Ainsi, à Neuchâtel, N. Wittanuer fut autorisé à frapper pour 3100 marcs de demi-batz en 1648 et 1649. A 244.7529 g le marc et à 2.04 g le demi-batz (taille de 120 pièces au marc), cela représente une émission de 372'000 pièces.[135]

[133] N. Morard, tableau p. 84, en 1588, les conditions de 1560 sont encore valables.
[134] DWM, p. 199 et 250.
[135] DWM, p. 199 et 250.

A Genève, on utilisait le système français qui mesurait le titre en deniers et grains, le marc se subdivisant en 12 deniers de 24 grains (tableau *fig. 30b)*. L'argent pur était donc à 12 deniers (il faut veiller à ne pas confondre les deniers du système français avec ceux de l'autre système).

	Marcs	Deniers	Grains	Poids en g (marc de Berne)	Poids en g (marc de Troyes)	Titre décimal
1 marc	1	**12**	288	238.378	244.7529	1
1 denier		1	**24**	19.865	20.396	0.083
1 grain			1	0.828	0.850	0.003

Fig. 30b: Tableau des mesures du titre valable à Genève

Exemple de calcul avec le tableau *fig. 30b:* dans le tableau publié par Demole sur les émissions genevoises, la pièce de 3 sols (équivalente au batz à partir de 1593) est stipulée le 6 novembre 1593 à 4 deniers et 10 grains,[136] ce qui, selon la dernière colonne du tableau, représente un titre décimal de 0,368.

Pour permettre la comparaison intercantonale et le traitement par ordinateur du graphique *fig. 2,* nous avons réduit toutes les données des diverses sources aux mêmes dénominateurs communs que sont le poids et le titre décimaux.

Nous ne reproduisons pas le tableau publié par Demole,[137] car il est complet et sans erreurs.

Le tableau *fig. 31* concernant Fribourg et Berne est basé sur celui publié par Morard et complété d'informations tirées de C. Martin.

Les chiffres publiés par DWM à différents endroits de leur ouvrage ont été regroupés dans les tableaux *fig. 32 et 33.*

[136] Demole, p. 132.
[137] Demole, p. 132.

Année d'émission	Lots	Quint-lins	Taille en pièces au marc de Berne	Titre décimal calculé	Poids par pièce en g calculé au marc de Berne	Poids de fin en g	Commentaires et sources: le tableau est basé sur celui publié par Morard, op. cit. p. 84, complété par des informations tirées de C. Martin. Calculs au marc de Berne.
1560	7		75	0.438	3.178	1.391	
1592	6		77	0.375	3.096	1.161	
1612	6		90.5	0.375	2.634	0.988	
1618	5	1	90	0.328	2.649	0.869	Chiffres confirmés par C. Martin, op. cit., p. 344, E 67.
1620	5	1	90	0.328	2.649	0.869	Mandat du 9 décembre 1620 (C. Martin, p. 77 et 172, M 313).
1620			104	0.300	2.292	0.688	Estimation réelle selon analyses, Bürki, op. cit., p. 22, 32 et 35.
1622			120	0.175	1.986	0.348	Estimation réelle selon analyses, Bürki, op. cit., p. 32 et 35.
1623	5		82	0.313	2.907	0.908	Uniquement Fribourg. Conférence du 8.2.1623 à Fribourg entre Fribourg et Soleure. Soleure, qui frappait à 4.5 lots, est d'accord de porter le titre à 4 lots 3 quintlins. Source: C. Martin, op. cit., p. 307, C 72.
1629	4		85	0.250	2.804	0.701	Uniquement Fribourg, confirmé par C. Martin, op. cit., p. 308, C 74.

Fig. 31: Poids et titre des batz de Berne et Fribourg (1560–1630)

Année d'émission	Lots	Quint-lins	Taille en pièces au marc	Titre décimal calculé	Poids par pièce en g	Poids de fin en g	Commentaires et sources
1589	7		78	0.438	3.138	1.373	DWM, op. cit., p. 185 et 248, taille indiquée au marc de Troyes.
1592	6		77	0.375	3.096	1.161	Wavre, Demole, La restauration..., op. cit., p. 48, taille indiquée au marc de Berne.
1612	6		90.5	0.375	2.634	0.988	DWM, op. cit., p. 191 et 248, taille indiquée au marc de Berne.
1613	6		90.5	0.375	2.634	0.988	Conditions confirmées à la conférence de Berne, DWM, op. cit., p. 248. Source confirmée par C. Martin, op. cit., p. 305, C 63.
1620	5	1	90	0.328	2.649	0.869	DWM, op. cit., p. 249. Le contrat avec le maître-monnayeur pévoit les mêmes conditions que celles des villes alliées. Taille indiquée au marc de Berne
1629	5		82	0.313	2.985	0.933	DWM, op. cit., p. 196 et 249, taille indiquée au marc de Troyes.

Fig. 32: Poids et titre ordonnés des batz de Neuchâtel (1589–1630)

Année d'émission	Lots	Quint-lins	Taille en pièces au marc	Titre décimal calculé	Poids par pièce en g	Poids de fin en g	Commentaires et sources
1589	5	3	130	0.359	1.883	0.677	DWM, op. cit., p. 185 et 249, taille indiquée au marc de Troyes (à la page 249, DWM donnent la taille au marc de Berne). Aucune pièce connue.
1593	5		130	0.313	1.883	0.588	DWM, op. cit., p. 249, taille au marc de Troyes.
1613	5		154	0.313	1.548	0.484	DWM, op. cit., p. 191 et 249, taille indiquée au marc de Berne.
1620				?	?		DWM, op. cit., pl 249. Le contrat avec le maître-monnayeur prévoit les mêmes conditions que celles des villes alliées, qui nous sont inconnues. Elles n'ont pas été publiées par C. Martin, op. cit., p. 344, E67.
1648	2	2	120	0.156	2.040	0.319	DWM, op. cit., p. 199 et 250, taille indiquée au marc de Troyes.
1649	2	2	120	0.156	2.040	0.319	DWM, op. cit., p. 199 et 250, taille indiquée au marc de Troyes.

Fig. 33: Poids et titre ordonnés des demi-batz de Neuchâtel (1589–1649)

Annexe 2: errata de DWM

Cet errata concerne le catalogue des demi-batz et batz sous Henri I et Henri II d'Orléans-Longueville dans l'ouvrage de Demole, Wavre et Montandon, Histoire monétaire de Neuchâtel (Neuchâtel 1939), p. 275/276 et p. 287–295.

DWM 25	Demi-batz	1593	Les monnaies décrites par DWM (Gessner 2878 et 2879) sont des demi-batz (DWM 34), voir note 97.
DWM 31	Demi-batz	1595	La croix n'est pas fourchée, mais pattée et encochée.
DWM 33	Demi-batz	1595	La croix n'est pas fourchée, mais pattée et encochée.
DWM 34	Demi-batz	1593	La pièce de la collection Jéquier, qui appartient au CNN (CNN 88.209), pèse 1.60 g, et non 2.70 g, voir note 97).
DWM 35	Demi-batz	1595	La monnaie est en argent et non en billon.
DWM 82	Demi-batz	1615	Le O après Long décrit par DWM est une tache d'oxydation sur la monnaie du CMCL. Il a disparu après restauration. Les quintefeuilles de l'interponctuation sont apparues.
DWM 87	Batz	1622	Cercle intérieur torsadé au revers. Point après CAS.
DWM 89	Batz	1622	Monnaie douteuse, car introuvable au CNN.
DWM 90	Batz	1622	Croix pleine et non évidée.
DWM 91	Batz	1622	Un seul point en bas visible entre DOM et SVPER.
DWM 95	Demi-batz	1648	Monnaie douteuse; au CNN, il n'y a pas trace de demi-batz 1648 sans deux points entre D et G.
DWM 97	Demi-batz	1649	Point avant le 4 et après le 9 du millésime.
DWM 99	Demi-batz	1649	Point après NOVICAS et non une triple quintefeuille (⁂).
DWM 100	Demi-batz	1649	Monnaie douteuse, car introuvable à Genève.
DWM 101	Demi-batz	1649	Monnaie douteuse. La monnaie de Winterthour décrite par DWM a 3 quintefeuilles: la troisième se confond avec le bord supérieur du S de NOVICAS.
DWM 102	Demi-batz	1649	Monnaie douteuse, car introuvable à Genève (voir note 129).
DWM 108	Batz	1621	Croix hérissée au début et à la fin de la légende du droit, et non pas rosette et fleur de lys.
DWM 112	Batz	1622	Deux points entre OCVLI et DOM, un point entre DOM et SVPER.
DWM 113	Batz	1622	Croix pleine et non évidée.
DWM 114	Batz	1622	Il manque le I de OCVLI; deux points entre H et AV.
DWM 115	Batz	1622	Croix pleine et non croix évidée.
DWM 116	Batz	1622	La légende du revers se termine par une croix et non par une fleur de lys.

Annexe 3: liste des auteurs cités

Bürki	F. Bürki, Berns Wirtschaftslage im Dreissigjährigen Krieg, Archiv des Historischen Vereins des Kantons Bern, Bd. 34, erstes Heft (1937), Bern 1938.
Charlet	Ch. Charlet, Coins monétaires pour Neuchâtel gravés à Paris, dans Cahiers Numismatiques n° 111 (mars 1992), p. 35.
Chevalier	P. Chevalier, Louis XIII (Paris 1979).
Demole	E. Demole, Histoire monétaire de Genève (Genève 1887).
Demole, Wavre, Montandon	E. Demole, W. Wavre, L. Montandon, Histoire monétaire de Neuchâtel (Neuchâtel 1939).

Divo, Tobler — J.-P. Divo, E. Tobler, Die Münzen der Schweiz im 17. Jahrhundert (Zurich 1987).

Dubois — A. Dubois, Une crise monétaire au XVIIe siècle: La Suisse pendant les années 1620–1623, dans Etudes de Lettres, série III, t. 6 (Lausanne 1973), pp. 39–54.
Eins gleich Eins: Einige Überlieferungen zur Theorie und zur Geschichte der Wechselkurse vom Hochmittelalter bis zum Ausgang des Ancien Régime, dans Geschichte in der Gegenwart, Festgabe für Max Silberschmidt (Zurich 1981), pp. 119–135.

Erlanger — Ph. Erlanger, Richelieu (Paris 1986).

Froidevaux — Ch. Froidevaux, Types de kreuzers et légendes monétaires sous Henri I et Henri II d'Orléans-Longueville, dans GNS 45, n° 179/180 (1995), pp. 65–84.
Un kreuzer neuchâtelois inédit, frappé en 1590, découvert au Cabinet des médailles de Lausanne, dans Bulletin de l'AACM n° 8 (Lausanne 1995).

Fluri — A. Fluri, Die Berner Schulpfennige und die Tischlivierer (Berne 1910).

Furrer — N. Furrer, Das Münzgeld der alten Schweiz (Zurich 1995).

Henry — Ph. Henry, L'évolution démographique, dans Histoire du pays de Neuchâtel, t. II (Neuchâtel 1991).

HMZ — HMZ Katalog (Zürich 1995).

Körner — M. Körner, Zum Geldumlauf in der Schweiz 1600–1629, dans GNS, vol. 27/1977, cahier 106, p. 38.

Kunzmann — R. Kunzmann, Neuchâtel, Heinrich I. von Orléans-Longueville (1573–1595), Batzen 1589, dans HMZ (sept. 1991), p. 400.

Maigne — Maigne, Abrégé Méthodique de la Science des Armoiries (Paris 1991).

Martin — C. Martin, Essai sur la politique monétaire de Berne, bibliothèque historique vaudoise, Lausanne 1978 (tome I) et 1983 (tome II).

Morard — N. Morard, Monnaies de Fribourg (Fribourg 1969).

Morel Fatio — A.Morel Fatio, Monnaies suisses et étrangères trouvées à Cudrefin, dans Indicateur d'Antiquités Suisses n° 3 (1871), pp. 271–273.
Monnaies inédites d'Anne Geneviève de Bourbon, dans Revue Numismatique, nouvelle série t. XI (1866).

Père Anselme — Histoire généalogique et chronologique de la Maison royale de France (Paris 1726).

de Rougemont — Denise de Rougemont, La circulation monétaire à Neuchâtel 1590–1681, dans RSN, Band 58 (1979), p. 311, tableau 1b.
Monnaies de compte et monnaies réelles à Neuchâtel, fin XVIe et XVIIe siècles, dans Actes du 9e Congrès International de Numismatique (Berne 1979), pp.961–966.

Roulet — L.-E. Roulet, Henri II d'Orléans-Longueville et le pays de Neuchâtel au 17e siècle, dans Musée neuchâtelois (1959), pp. 3–17.

Scheurer — R. Scheurer, La famille d'Orléans-Longueville, dans Histoire du pays de Neuchâtel, t. II (Neuchâtel 1991).

Spoerri — Marguerite Spoerri, A propos de la copie d'une monnaie neuchâteloise, dans Bulletin de l'AACM n° 7 (Lausanne 1994).

Spooner — F. C. Spooner, L'économie mondiale et les frappes monétaires en France 1493–1680 (Paris 1956).

Thiébaud — J.-M. Thiébaud, Dictionnaire des termes du blason (Bezançon 1994).

Tobler — E. Tobler, Zwei interessante Überprägungen auf Neuenburger Münzen, dans HMZ (1970), p. 281.

Wavre, Demole — W. Wavre, E. Demole, Le premier batz de Neuchâtel frappé en 1600, dans RSN 20 (1915), pp.145–147.
La restauration de l'atelier monétaire de Neuchâtel (Genève 1921).

Wavre — W. Wavre, Claude Bourberain, maître graveur de la monnaie (1590–1607), dans Musée neuchâtelois, t. 31 (1894), pp. 111–118.